

**GROUPE DE
TRAVAIL 
SUR LE
DÉVELOPPEMENT
DES MARCHÉS
D'EXPORTATION**

**Document de Travail
Viandes Traitées**



RAPPORT A L'INTENTION DU GROUPE DE TRAVAIL
CHARGE DE LA MISE EN VALEUR DES MARCHES D'EXPORTATION

VIANDES TRAITEES

Coordonnateur: A. George Baker, Industrie et Commerce
A.M. Boswell, Agriculture Canada

Le présent document doit faciliter l'étude des meilleures méthodes de mise en valeur des marchés d'exportation des produits agricoles canadiens. Il traduit la pensée du groupe de travail et se base largement sur des entrevues avec les membres du secteur industriel ainsi que des commissions et offices de commercialisation du porc. Les vues exposées ne sont pas nécessairement celles du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de l'Agriculture, ou du groupe de travail chargé du développement des marchés d'exportation.

Le groupe de travail discutera de cette étude avec les autorités provinciales et fédérales, afin de déterminer le meilleur moyen de favoriser l'exportation canadienne de produits agricoles.

GROUPE SPECIAL POUR L'EXPANSION DES MARCHES D'EXPORTATION

Au cours de l'été de 1978, les sous-ministres fédéraux d'Agriculture Canada et de l'Industrie et du Commerce ont établi le Groupe spécial pour l'expansion des marchés d'exportation. Pour le diriger, ils ont désigné M. C. Stuart, directeur général, Direction de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires (Industrie et Commerce), et M. P.W. Couse, directeur général - Direction du développement des marchés, Agriculture Canada.

Les dirigeants du Groupe spécial ont commandé la préparation de plusieurs documents de travail, d'abord sur le marché des Etats-Unis pour les fromages spéciaux et le cheddar canadien vieilli, les bovins de reproduction et la semence, les légumes à gousse, le financement et l'assurance-crédit. D'autres documents de travail ont été préparés sur les bleuets, les viandes transformées et les fruits et légumes transformés.

Les groupes d'étude qui ont préparé les documents de travail étaient composés d'agents des deux ministères, travaillant au niveau fédéral en vue d'identifier les possibilités de vente au Canada et sur le plan international et recommandant des politiques, des programmes et des spécifications au profit de l'agriculture canadienne.

TABLE DES MATIERES

	PAGE	
1.0	Introduction	1
2.0	Situation actuelle de l'industrie	3
3.0	Marchés d'exportation	5
	Etats-Unis	5
	Facteurs qui influent sur les exportations vers les Etats-Unis	11
	Exigences du marché américain	12
	Contraintes	13
	Pays côtiers du Pacifique	16
	Australie et Nouvelle-Zélande	17
	Malaisie et Singapour	17
	Hong Kong	17
	Japon	18
	Contraintes relatives aux exportations vers le Japon	19
	Autres pays côtiers du Pacifique	20
	Inde, Pakistan, Bangladesh	20
	Moyen-Orient	21
	Afrique	22
	Europe - CEE	22
	Europe - COMECON	23
	Antilles	23
	Contraintes relatives aux exportations vers les Antilles	25
	Amérique centrale et Amérique du Sud	26
12.0	Approvisionnements	28
13.0	Tarifs - Généralités	31
14.0	Stimulants et programmes des gouvernements fédéral et provinciaux	31
15.0	Points de vue de l'industrie	31
16.0	Remarques et conclusions	33
17.0	Recommandations	34

Liste des tableauxPage

1. Canada - Ventes nettes sur le marché - Expéditions totales	3A
2. Etats-Unis - Viandes traitées inspectées par le gouvernement fédéral	4A
3. Importations américaines, basées sur le poids du produit - 1972-1977	8A
4. Importations américaines, par pays d'origine - 1976-1977	8D
5. Exportations américaines, basées sur le poids du produit - 1972-1977	8E
6. Production et importations américaines de viandes traitées - 1977	8F
7. Production japonaise de viandes de porc traitées	18A
8. Importations japonaises de viandes de porc traitées, comparativement à la production nationale	18A
9. Importations japonaises de jambon, de bacon et de saucisses, par pays d'origine - 1977	18B
10. Importations japonaises de viandes de porc traitées, provenant du Canada	18B
11. Exportations américaines, par pays de destination - 1976-1977	27A

Liste des annexes

I Personnes interviewées	37
II Exportations canadiennes, par pays, 1973-1978	43
III Exportations canadiennes, de viandes traitées par pays, 1978	64
IV Production de porc, données de base et perspectives - 1979-80	65
V Tarifs	83
VI Programmes et stimulants gouvernementaux	85
VII Documentation disponible	86

1.0 Introduction

A la suite d'une réunion des ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture, tenue au début de 1978, les sous-ministres fédéraux de l'Agriculture de même que de l'Industrie et du Commerce ont formé le groupe de travail chargé de la mise en valeur des marchés d'exportation. La direction de ce groupe a été confiée à Messieurs C. Stuart, Directeur général de la Direction de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires (Industrie et Commerce) et P.W. Couse, Directeur général de la Direction du développement des marchés (Agriculture Canada).

Ils ont fait rédiger un certain nombre de documents de travail, dont celui-ci, qui traite des produits de la viande.

Aux fins de la présente étude, les "viandes traitées" comprennent toutes les viandes salées, fumées ou cuites, les saucisses et les viandes de tous genres pour lunch, le jambon, le bacon, les saucisses et les ragoûts en boîte.

On trouvera aux paragraphes 1.1 à 1.3 une introduction générale.

1.1 Etude

Les données sont tirées d'une série d'entrevues avec les autorités de plusieurs gouvernements provinciaux, des membres de commissions et d'offices de commercialisation du porc, ainsi que des représentants de l'industrie. Vous trouverez à l'Annexe 1 une liste des personnes interviewées.

De plus, on a entrepris une étude de la documentation, des statistiques et des tarifs publiés, puis annexé des extraits pertinents et cité les références connexes.

1.2 Historique

L'exportation canadienne de viandes traitées a probablement commencé en 1860; William Davies de Toronto a expédié, alors, à titre d'essai, huit boîtes contenant 42 flèches de bacon Wiltshire, à son frère en

Angleterre. Quarante ans plus tard, le Canada en exportait annuellement 100 millions de livres.⁽¹⁾ Il a continué d'exporter diverses quantités de ce produit en Angleterre, jusqu'au début des années 50, époque où le Danemark s'est pratiquement emparé de ce marché. C'est à ce marché d'exportation qu'on attribue en grande partie l'amélioration des caractéristiques et de la qualité du porc canadien.

Au début du siècle, le marché des produits marinés a pris de l'expansion dans la région des Antilles. Les débouchés pour les produits marinés "en baril", tels que les queues de porc, les groins, les côtes levées d'épaule, les navels et les poitrines de boeuf y sont importants. La plupart de ces produits sont actuellement expédiés en contenants de 35 livres. Le marché est bien établi, et il ne reste maintenant qu'à s'assurer que toutes les conserveries intéressées connaissent les possibilités de marché. Durant les années qui ont suivi la deuxième Guerre mondiale, les conserveries canadiennes ont commencé à s'aventurer sur le marché américain, dans des régions déterminées, surtout en Californie, dans les régions maritimes peuplées de l'Est, à Chicago et aux environs, ainsi que dans la région nord-ouest du Pacifique. Le volume d'exportations de viandes traitées a beaucoup fluctué d'une année à l'autre.

Ces dernières années, les clients du Canada ont été divers pays côtiers du Pacifique, les pays du Moyen-Orient, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, de même que l'Australie. Jamais cependant le volume d'exportations à ces pays n'a été important; dans de nombreux cas, il s'explique par l'écoulement de la production de viandes traitées en vertu de l'un des programmes de stabilisation des prix agricoles.

1.3 L'industrie

L'industrie de fabrication de viandes traitées est répartie dans tout le Canada. Elle comprend une gamme variée d'entreprises, de la toute petite affaire, comptant moins de 10 personnes, aux grandes sociétés

(1) "A Quarter Century of Development in the Canadian Hog and Bacon Industry" (Un quart de siècle de progrès dans l'industrie canadienne du porc et du bacon), par H.K. Leckie

comptant chacune plusieurs centaines d'employés. Pour certaines de ces entreprises, le traitement des viandes représentait une ramification de l'abattage et leur permettait de diversifier leur gamme de produits. Au tout début par exemple, c'était un moyen d'éviter le gaspillage, de prolonger la durée de conservation des produits, ou de rentabiliser les sous-produits de l'abattage. D'autres entreprises se sont lancées dans cette activité après avoir constaté qu'il fallait approvisionner certains marchés (surtout les groupes ethniques) en viandes traitées spéciales et qu'elles étaient en mesure de produire ces viandes. La vente de ces produits s'est accrue rapidement, car les Canadiens y ont pris goût. Au fur et à mesure que la demande augmentait, les fabricants commençaient à élargir leur gamme de produits.

Bon nombre de sociétés qui fabriquent actuellement des viandes traitées manifestent peu d'intérêt à l'égard du développement des marchés d'exportation on s'en désintéressent totalement. Leur attitude ne semble pas dictée par leur taille. Leur manque d'intérêt semble plutôt lié au rang que la société veut occuper sur le marché national, à son désir de maintenir ce rang avant d'envisager d'exporter ses produits, ou à sa crainte de s'égarer dans un dédale de documents d'exportation, de problèmes d'étiquetage, d'expédition, d'exigences en matière d'inspection, de mesures à prendre concernant la distribution, la nomination de représentants, etc.

Par ailleurs, les sociétés canadiennes qui enregistrent un chiffre record en matière d'exportations ne sont pas nécessairement les plus importantes. Certaines entreprises, petites et moyennes, se sont en effet taillé une place enviable et ont pris de l'expansion en partie grâce à leurs succès sur les marchés d'exportation.

2.0 Situation actuelle de l'industrie

Il n'existe presque pas de données statistiques sur l'industrie canadienne des viandes traitées. Le tableau n° 1 donne les ventes nettes de viandes fumées et de viandes marinées avec addition de sucre, de même que les expéditions totales de la majorité des viandes traitées, au Canada et à l'étranger, au cours des trois dernières années. Ces chiffres sont tirés d'une ancienne publication, le catalogue n° 32-020 de Statistique Canada.

TABLEAU 1

CANADA

Ventes nettes sur le marché - Au Canada seulement

	1000 livres		
	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Viandes marinées avec addition de sucre	43,341	45,330	47,982
Viandes fumées	329,475	318,346	297,575

Expéditions totales - Au Canada et à l'étranger

	1000 livres		
	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Saucisses, fraîches et congelées	68,802	72,364	76,032
Saucisses "wieners"	126,474	137,072	138,115
Saucissons de Bologne	73,248	61,196	64,851
Saucisses séchées	14,392)		
Saucisses spéciales, entières	55,926)	92,987	99,370
Saucisses spéciales, tranchées	22,399)		
Jambons, cuits	20,019)		
Jambons, cuits et tranchés	10,529)	30,909	24,192
Autres viandes cuites	29,175	54,420	53,172
Pâtés de viande et de volaille	13,205	6,941	4,596
Pâtés de viande	17,942	N/A	N/A
Autres	<u>32,796</u>	<u>34,810</u>	<u>30,919</u>
TOTAL	<u>484,907</u>	<u>490,699</u>	<u>491,247</u>

	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
<u>Conserves</u>			
Viandes, ragoûts, plats cuisinés, etc.	36,779	42,074	43,050
Pâtés de viande et de volaille	5,614	6,703	6,610
Viandes de boeuf en boîte	4,753	2,261	4,763
Viandes de porc pour lunch	10,304	9,507	10,419
Jambons	15,416	16,247	13,836
Autres viandes de porc	9,577	8,915	10,020
Toutes les autres viandes	<u>13,339</u>	<u>4,799</u>	<u>3,960</u>
TOTAL	<u>95,782</u>	<u>90,867</u>	<u>94,707</u>

Source: Catalogue 32-020 de Statistique Canada - Certaines viandes et préparations de viandes (Périmé)

Les ventes de viandes marinées avec addition de sucre ont été en régression constante de 1976 à 1978. On peut associer ce recul à l'évolution de la demande ou aux nouvelles politiques des magasins de détail à succursales multiples, en matière de prix. (Ces dernières années, les magasins à succursales multiples utilisent les viandes marinées avec addition de sucre, qui se vendent à perte, pour attirer la clientèle.)

Les expéditions totales de viandes traitées, excepté les viandes en boîte, ont également été en recul au cours de la période à l'étude. La diminution des ventes de saucisses peut être due à leur prix, par rapport à celui d'autres produits ou aux effets de la publicité concernant le cholestérol dans la nourriture, sur les personnes sensibilisées à cette question. La régression notable des ventes de wieners est presque certainement attribuable au changement de la structure démographique.

Comme les méthodes d'établissement des rapports ont changé, en 1978, il est impossible de comparer les chiffres des rubriques "autres viandes cuites", "pâtes de viande et de volaille" et "pâtés de viandes". Cependant, si l'on combine ces trois catégories, on constate qu'en 1978, il s'est vendu 1.039 million de livres de moins qu'en 1977.

Pour ce qui est des viandes en boîte, on constate, toujours en 1978, un revirement dans la tendance à la baisse enregistrée de 1976 à 1977; il faut toutefois souligner que le type de produits fabriqués a beaucoup changé.

Le tableau n° 2 donne des chiffres comparables dans une certaine mesure en ce qui concerne l'industrie américaine. Il faudrait examiner ces données en tenant compte du rapport entre les populations des deux pays (approximativement 10 pour 1). Voici certaines différences et similitudes marquées: entre 1976 et 1978, la production américaine de viandes salées (fumées, séchées) a augmenté de 7 % contre 7.9 %, au Canada. La production de saucisses fraîches a augmenté substantiellement aux Etats-Unis, tandis qu'au Canada, elle baissait. La production américaine de wieners n'a diminué que d'environ 2 %, tandis qu'au Canada, elle a baissé de 8.5 %. La consommation de jambon et de viandes en boîte en général est beaucoup plus élevée per capita aux Etats-Unis.

TABLEAU 2

ETATS UNIS

Viandes traitées inspectées par le gouvernement fédéral

	<u>1000 livres</u>		
	<u>1978</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Viandes salées(1)	4,560,589	4,451,992	4,260,410
<u>Viandes fumées, séchées ou cuites</u>			
Jambons	1,597,876	1,518,662	1,423,480
Bacon(2)	1,562,316	1,574,055	1,528,774
Autres viandes de porc	534,616	539,078	611,091
Boeuf	300,054	280,086	N/A
Autres viandes	284,652	235,402	N/A
Plats cuisinés (pizza, pâtés, repas, etc.)	1,563,298	1,425,362	N/A
Saucisses fraîches	991,189	851,382	932,977
Saucisses, séchées ou semi-séchées	329,302	311,001	301,519
Wieners	1,509,177	1,561,949	1,534,947
Saucissons de Bologne	804,808	822,915	881,125
Autres saucisses	362,957	309,909	322,300
Bacon, tranché	1,417,686	1,387,636	1,373,322
Autres viandes tranchées	1,598,904	1,425,195	1,061,262
Jambons, en boîte			
3 lbs. et moins	11,355	16,245	41,768
3 à 6 lbs	168,016	171,983	147,368
6 lbs et plus	92,620	87,438	61,586
TOTAL (jambons, en boîte)	271,991	275,666	250,992
Autres viandes de porc	15,673	18,260	10,337
Viandes pour lunch	278,572	264,947	247,097
Toutes les autres viandes, en boîte	1,770,117	1,723,108	1,898,944
<u>TOTAL (viandes en boîte y compris les jambons)</u>	2,336,353	2,281,981	2,407,370

(1) Comprend les viandes fumées, séchées, cuites

(2) Comprend le bacon tranché

S/O Sans objet

Source: Le ministère américain
de l'Agriculture et
l'American Meat Institute

La comparaison de ces deux séries de données ne nous permet de brosser qu'un tableau partiel de la situation. Ainsi, en 1977, les Etats-Unis produisaient au total 275 666 000 livres de jambon en boîte, mais en importaient 252 127 000 livres. Durant la même année, pour ce produit, on peut noter au Canada, une production de 16 247 000 livres et des importations de 1 542 000 livres. Nous étudierons en détail plus loin ces aspects du marché.

Selon l'étude, effectuée en vue de la rédaction du présent rapport, l'industrie est parfaitement consciente de la nécessité de pénétrer sur de nouveaux marchés et de les exploiter, pour augmenter sa production de base et améliorer son rendement.

3.0 Marchés d'exportation

Les principaux marchés d'exportation pour les producteurs canadiens de viandes traitées semblent être les Etats-Unis, les pays côtiers du Pacifique, la CEE et les Antilles. Bien que l'industrie canadienne ait vendu des viandes traitées dans d'autres pays, les ventes semblent de moindre importance. L'annexe II indique les exportations canadiennes de viandes traitées par pays de destination durant les six dernières années. Les données relatives à chacune des marchandises spécifiées sont tirées d'études de Statistique Canada. Lorsqu'on examine ce tableau, il faut se souvenir que les ventes substantielles de viandes et de préparations de viandes en boîte (classification des marchandises 17-99) réalisées en 1975 et en 1976 sont attribuables à l'écoulement des viandes en conserve, en vertu du programme de stabilisation des prix du boeuf, durant les quatre premiers mois de 1975.

Soulignons que les exportations canadiennes vers de nombreux pays ont diminué ou cessé. Dans l'ensemble, cette tendance s'explique par les quotas d'importation fixés par les divers pays, en particulier ceux des Antilles, afin d'entraver la sortie de devises ou de favoriser et de solidifier leur industrie nationale.

Afin de simplifier l'analyse des divers marchés, nous les étudierons l'une après l'autre.

3.1 Etats-Unis

Les Etats-Unis offrent manifestement des possibilités de marché optimales pour les producteurs canadiens de viandes traitées. Tous les points communs de ces deux pays, par exemple leurs goûts, les types de produits qu'ils utilisent, leurs méthodes de commercialisation,

leur langue et leur mode de vie, leurs salaires et leur pouvoir d'achat, la proximité du marché et la facilité d'expédition devraient favoriser la vente des produits canadiens mais, comme l'influence de ces facteurs est négligeable, la question mérite d'être étudiée. Nous en parlerons dans les paragraphes suivants, en examinant chaque facteur séparément.

3.2 Historique - Généralités

Bien que le Canada ait commencé à exporter ses viandes traitées bien avant la fin de la Seconde guerre mondiale, ce n'est qu'au début des années 1950 que les conserveries canadiennes de viandes ont réellement tenté de s'emparer du marché américain. Les premiers produits qui ont gagné la faveur de la population américaine sont le "bacon canadien" (le bacon de dos fumé tranché), le bacon de flanc et le jambon en boîte. Dans certaines régions, surtout en Californie, dans la région de Chicago et dans les régions maritimes de l'Est, les exportations canadiennes de ce produit ont augmenté à un rythme lent, mais soutenu. Plus tard, le Canada a perdu sa place, pour diverses raisons. Les conserveries américaines ont trouvé un moyen de préparer leur bacon "à la canadienne", de le fabriquer et de le commercialiser à meilleur prix, après quoi les industries danoise et hollandaise de préparation de la viande se sont emparées du marché du jambon cuit: bénéficiant de subventions, elles pouvaient en effet vendre leur produit moins cher. De plus, l'industrie canadienne de la transformation de la viande ne pouvait pas ou n'osait pas rivaliser avec ces industries qui menaient des campagnes continuelles et énergiques de commercialisation. Ultérieurement, les pays du COMECON⁽¹⁾ se sont appropriés une très grande part du marché du jambon en boîte, jusqu'alors fief danois et hollandais.

Le recul des exportations canadiennes de ces trois produits s'explique également comme suit: les formalités douanières américaines sont complexes et les méthodes d'inspection des viandes employées par le ministère américain de l'Agriculture sont compliquées;

(1) Le COMECON comprend les pays membres du Conseil d'aide économique mutuel - Il s'agit principalement des pays de l'Europe de l'Est dont l'économie est dirigée par l'Etat, mais aussi de la Mongolie, de la Yougoslavie et de Cuba.

l'industrie canadienne n'a pas traité le marché américain comme un prolongement du marché national; le bétail diminue, et donc les prix sont plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis; on constate les effets de la "crise des protéines" de 1973; le marché japonais des longes et des jambons congelés s'est ouvert, ce qui a permis aux conserveries canadiennes de réaliser des profits supérieurs à ceux qu'elles pourraient réaliser sur le marché des viandes traitées; les salaires sont plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis, dans les conserveries de viande; à certaines époques, la valeur du dollar canadien était supérieure à celle du dollar américain, et, enfin, les réserves de bestiaux canadiens sont insuffisantes pour le marché national, ce qui oblige maintenant le Canada à importer la viande rouge qu'elle avait toujours exportée.

Au cours de la même période, plusieurs entreprises ont développé le marché des "jambons à dîner", qui, en raison de leur grosseur, de l'absence de graisse qui les caractérise et de leur qualité en général, ont gagné la faveur des consommateurs sur plusieurs marchés. A l'époque, l'industrie américaine ne pouvait offrir un produit de qualité équivalente, mais elle a eu tôt fait de la fabriquer et, grâce à l'utilisation soutenue de techniques de commercialisation de masse, elle s'est rapidement approprié le marché de ce jambon, aidée en cela par les facteurs mentionnés au paragraphe précédent.

A la même période et ultérieurement, les exportations canadiennes de saucisses de tous genres, de jambons cuits (bouillis) et de certains types de viandes pour lunch, ont commencé, surtout vers les états côtiers du sud-ouest. Les ventes de ces types de produits se sont poursuivies à un rythme régulier, et les fabricants semblent avoir pris pied sur le marché américain, bien que le volume d'exportations ne soit pas considérable, comparativement à celui de l'ensemble de l'industrie.

Certaines sociétés spécialisées dans les produits "ethniques" ont connu du succès. Parmi les produits appréciés, notons les saucisses de porc apprêtées à la chinoise; les saucisses allemandes notamment les saucisses de Thuringe, les saucisses grillées, les saucisses de Brunswick; les saucisses "italiennes", telles que la mortadelle, le salami et le pepperoni, les produits italiens séchés ou cuits tels que le capicola. Le Canada continue à exporter régulièrement des quantités toutefois relativement restreintes de ces

produits vers les marchés où il s'est implanté. Dans le chapitre 2.0 "Situation actuelle de l'industrie", on a fait allusion au rapport entre la production nationale des Etats-Unis et les importations de ce pays. Soulignons à nouveau que, ces dernières années, les exportations canadiennes de viandes traitées de tous genres représentent un pourcentage presque infinitésimal de la production nationale américaine. Les données du tableau 2 et de l'annexe II pour les années 1977 et 1978 nous permettent de broser le tableau suivant:

Exportations canadiennes exprimées
en pourcentage de la production
des Etats-Unis

	1978	1977
Bacon	0.03	0.03
Jambons, salés et fumés	0.05	0.02
Autres viandes de porc, salées et fumées	0.04	0.02
Saucisses, fraîches, congelées	0.06	0.05
Saucisses, salées	0.13	0.10
Jambons cuits	0.00	0.00
Jambons en boîte	0.00	0.00

De plus, le tableau 3 "Importations américaines, basées sur le poids du produit, pour les années 1972 à 1977" indique une baisse soutenue des importations de viande traitée provenant de l'ensemble des pays. Cette tendance ne s'applique pas qu'aux viandes traitées: elle touche en effet les importations de toutes les viandes rouges durant la période à l'étude. Plusieurs facteurs expliquent ce recul, notamment l'augmentation de la production nationale américaine, et la mise en vigueur de règlements plus rigoureux en matière d'hygiène.

Le tableau 4 indique les importations américaines de viandes traitées, par pays d'origine, pour les années 1976 et 1977. On constate que le Canada est un important fournisseur de trois produits seulement: le bacon, les saucisses et les mélanges de saucisses. Pour tous les autres produits, les importations de viandes canadiennes figurent dans la rubrique "autres pays". L'Europe de l'Est et la CEE sont de loin les plus gros fournisseurs de ces produits aux Etats-Unis. Les exportations de tous ces pays sont subventionnées directement ou indirectement par l'Etat. Jusqu'au 31 décembre 1978, une loi américaine dispensait les importateurs de droits compensateurs pour tous les

TABLEAU 3 VIANDES ET PRODUITS DE LA VIANDE DE BETAAIL: IMPORTATIONS
AMERICAINES, BASEES SUR LE POIDS DU PRODUIT
DONNEES ANNUELLES DE 1972 A 1977

Marchandises	1972	1973	1974	1975	1976	1977 ^{1/}
-----Tonnes métriques-----						
Viandes rouges:						
Boeuf et veau:						
Frais ou congelé:						
Boeuf, avec os.....	5,589:	8,581:	4,836 :	3,426 :	9,545 :	9,293
Veau, avec os.....	16,388:	14,273:	13,850 :	11,050 :	9,992 :	10,839
Boeuf, désossé.....	567,648:	586,120:	469,049 :	533,375 :	560,211 :	540,964
Préparations de boeuf et de veau..	11,047:	2,717:	1,541 :	1,237 :	7,655 :	3,798
En boîte:						
Salé.....	36,349:	31,718:	30,353 :	24,049 :	45,285 :	34,168
Autres, y compris saucisses de boeuf.....	9,219:	10,875:	12,267 :	4,888 :	8,616 :	8,977
Préparées et en conserve.....	25,471:	24,617:	20,517 :	18,329 :	30,979 :	25,618
Total ^{2/}	671,711:	678,901:	552,414 :	596,354 :	672,284 :	633,636
Porc:						
Frais ou congelé.....	29,207:	28,303:	21,599 :	14,917 :	11,192 :	12,215
Jambons et épaules.....	136,095:	140,051:	131,494 :	126,333 :	121,514 :	114,364
Bacon.....	3,782:	2,573:	2,751 :	1,498 :	2,689 :	2,019
Saucisses.....	2,684:	2,786:	2,425 :	1,944 :	2,094 :	2,209
Mariné ou salé.....	7,285:	7,057:	5,926 :	3,696 :	6,541 :	4,539
Total ^{2/}	179,053:	180,771:	164,195 :	148,389 :	144,030 :	135,346
Agneau, mouton, et chèvre:						
Frais ou congelé:						
Agneau.....	16,914:	12,380:	8,079 :	11,166 :	15,546 :	9,543
Mouton et chèvre.....	25,209:	5,904:	1,760 :	504 :	403 :	342
Total ^{2/}	42,123:	18,284:	9,839 :	11,670 :	15,949 :	9,885

(suite)

TABLEAU 3 VIANDES ET PRODUITS DE LA VIANDE DE BETAIL: IMPORTATIONS
AMERICAINES, BASEES SUR LE POIDS DU PRODUIT
DONNEES ANNUELLES DE 1972 A 1977 (suite)

Marchandises	1972	1973	1974	1975	1976	1977 ^{1/}
-----Tonnes métriques-----						
Mélange de saucisses.....	2,810:	2,319:	2,166 :	1,294 :	1,359 :	1,387
Autres viandes.....	6,937:	5,902:	4,963 :	5,126 :	4,753 :	3,725
Total ^{2/}	9,747:	8,221:	7,129 :	6,420 :	6,113 :	5,111
Total de viandes rouges.....	:	:	:	:	:	:
(exception faite de la viande.....	:	:	:	:	:	:
de cheval) ^{2/}	902,635:	886,177:	733,577 :	762,833 :	838,375 :	783,979
Viande destinée à l'alimentation des	:	:	:	:	:	:
animaux:	:	:	:	:	:	:
Viande de cheval, comestible et non	:	:	:	:	:	:
comestible.....	8,983:	3,443:	1,511 :	523 :	600 :	228
Autres.....	16,287:	15,513:	6,749 :	7,501 :	3,124 :	1,082
Total.....	25,270:	18,957:	8,260 :	8,025 :	3,724 :	1,309
Sous-produits:	:	:	:	:	:	:
Abats.....	3,570:	3,269:	2,671 :	2,534 :	2,427 :	2,591
Lard.....	114:	7:	140 :	46 :	36 :	0
Suif et graisses.....	2,600:	6,828:	7,187 :	8,005 :	4,777 :	3,099
Extraits de viandes.....	419:	701:	331 :	193 :	350 :	317
Laine (nettoyée):	:	:	:	:	:	:
Vêtements.....	11,245:	8,891:	5,352 :	7,532 :	17,413 :	15,503
Tapis.....	35,590:	18,459:	6,877 :	7,721 :	8,653 :	8,517
Total ^{2/}	43,835:	27,350:	12,230 :	15,253 :	26,066 :	24,021

(suite)

TABLEAU 3 VIANDES ET PRODUITS DE LA VIANDE DE BETAIL: IMPORTATIONS AMERICAINES, BASEES SUR LE POIDS DU PRODUIT
DONNEES ANNUELLES DE 1972 A 1977 (suite)

Marchandises	1972	1973	1974	1975	1976	1977 ^{1/}
-----Tonnes métriques-----						
Poils d'origine animale (nettoyés)...	1,931	1,615	1,039	1,078	1,565	1,230
Cuirs et peaux: ^{3/}						
Bovins.....	573	470	459	151	548	492
Moutons et agneaux.....	4,385	3,185	823	564	971	2,252
-----1000 pièces-----						
Bovins, veaux, vachettes et bisons....	862	1,380	1,088	1,254	1,135	1,088
Chèvres et chevreaux.....	3,355	1,624	583	879	1,255	1,137
Moutons et agneaux.....	16,852	12,894	15,732	15,520	16,615	15,468
Chevaux.....	194	89	46	28	49	50
Porc.....	353	1,786	2,651	1,086	1,126	848
Autres.....	563	514	317	229	212	270
Total ^{2/}	22,179	18,287	20,417	18,996	20,392	18,861
-----têtes-----						
Animaux vivants:						
Bovins.....	1,186,476	1,038,985	568,271	389,319	983,844	1,133,279
Moutons, agneaux et chèvres.....	13,790	9,516	900	3,499	4,607	8,546
Porcs.....	89,032	87,615	196,347	29,768	45,577	43,030
Chevaux, ânes, mules, etc.....	3,229	3,349	3,719	9,179	10,047	11,321

^{1/} Données préliminaires. ^{2/} Chiffres arrondis. ^{3/} Exception faite des fourrures.

Source: Bureau du recensement

TABLEAU 4 VIANDES ET PRODUITS DE LA VIANDE DE BETAAIL: IMPORTATIONS AMERICAINES, BASEES SUR LE POIDS DU PRODUIT PAR PAYS D'ORIGINE - DONNEES ANNUELLES, DE 1976 A 1977

Marchandises importées et pays d'origine		1976 1977		Marchandises importées et pays d'origine		1976 : 1977	
		tonnes métriques				tonnes métriques	
<u>Jambons et épaules fumés, cuits ou en boîte:</u>				<u>Boeuf en boîte:</u>			
				<u>Salé:</u>			
Danemark.....	38,195	39,755	Argentine.....	20,874	16,407		
Pologne.....	34,419	32,291	Brésil.....	21,113	15,147		
Yougoslavie.....	13,701	15,585	Paraguay.....	2,990	2,045		
Pays-Bas.....	23,880	14,901	Autres pays.....	308	549		
Hongrie.....	5,124	5,857	Total.....	45,285	34,148		
Roumanie.....	3,058	3,640	<u>Autres viandes de boeuf, en boîte:</u>				
Tchécoslovaquie.....	637	716	Argentine.....	7,563	8,084		
Rép. féd. d'Allemagne..	363	492	Brésil.....	295	403		
Belgique-Luxembourg...	120	435	Paraguay.....	615	366		
Autres pays.....	2,017	692	Italie.....	114	55		
Total.....	121,514	114,364	Autres pays.....	29	69		
<u>Bacon:</u>				Total.....	8,616	8,977	
Hongrie.....	1,489	1,112	<u>Préparations de boeuf ou boeuf en conserve:</u>				
Roumanie.....	858	619	Argentine.....	14,663	11,894		
Canada.....	190	173	Brésil.....	11,719	11,011		
Autres pays.....	152	115	Nouvelle-Zélande.....	1,051	1,285		
Total.....	2,689	2,019	Danemark.....	1,351	1,012		
<u>Saucisses:</u>				Australie.....	1,868	273	
Canada.....	1,315	1,225	Autres pays.....	327	143		
Danemark.....	722	915	Total.....	30,979	25,618		
Autres pays.....	57	69	<u>Viandes marinées ou salées:</u>				
Total.....	2,094	2,209	Pologne.....	2,900	1,782		
<u>Viandes marinées ou salées:</u>				Roumanie.....	1,597	1,699	
Pologne.....	2,900	1,782	Danemark.....	605	590		
Roumanie.....	1,597	1,699	Pays-Bas.....	992	277		
Danemark.....	605	590	Autres pays.....	447	191		
Pays-Bas.....	992	277	Total.....	6,541	4,539		
Autres pays.....	447	191	<u>Mélange de saucisses:</u>				
Total.....	6,541	4,539	Danemark.....	887	849		
<u>Mélange de saucisses:</u>				Canada.....	261	448	
Danemark.....	887	849	Rép. féd. d'Allemagne..	118	77		
Canada.....	261	448	Autres pays.....	93	13		
Rép. féd. d'Allemagne..	118	77	Total.....	1,359	1,387		
Autres pays.....	93	13	<u>Autres viandes:</u>				
Total.....	1,359	1,387	Danemark.....	2,685	2,418		
<u>Autres viandes:</u>				France.....	591	561	
Danemark.....	2,685	2,418	Pays-Bas.....	61	222		
France.....	591	561	Rép. de Chine.....	117	177		
Pays-Bas.....	61	222	Autres pays.....	1,299	347		
Rép. de Chine.....	117	177	Total.....	4,753	3,725		
Autres pays.....	1,299	347					
Total.....	4,753	3,725					

Source: Bureau du recensement Foreign Commodity Analysis, FAS, ministère de l'Agriculture

TABLEAU 5 VIANDES ET PRODUITS DE LA VIANDE DE BETAAIL: EXPORTATIONS
AMERICAINES, BASEES SUR LE POIDS DU PRODUIT
DONNEES ANNUELLES DE 1972 A 1977

Marchandises	1972	1973	1974	1975	1976	1977 ^{1/}
-----Tonnes métriques-----						
Viandes rouges:						
Boeuf et veau:						
Frais ou congelé.....	19,625	32,380	21,292	20,363	36,093	40,982
Mariné ou salé.....	4,032	3,510	1,658	329	462	517
Total ^{2/}	23,658	35,890	22,950	20,693	36,555	41,499
Porc:						
Frais ou congelé.....	36,798	65,071	35,289	82,028	128,895	116,282
Salé, pas en boîte:						
Jambons et épaules.....	1,526	2,768	3,014	4,155	3,041	2,941
Bacon.....	1,531	1,015	797	575	1,028	1,216
Autres.....	3,934	2,857	2,920	3,709	3,422	2,919
En boîtes, séché, salé et fumé.....	1,243	1,179	902	686	1,114	1,810
Total ^{2/}	45,032	72,889	42,922	91,153	137,500	125,168
Agneau, mouton, et chèvre (sauf en boîte):	588	787	1,152	1,305	1,403	1,755
Saucisses, saucissons de bologne, et saucisses de Francfort:						
Sauf en boîte.....	1,098	1,366	1,196	1,352	1,366	1,710
En boîte.....	711	1,197	1,154	885	1,157	1,716
Total ^{2/}	1,809	2,562	2,350	2,237	2,523	3,426
Autres produits de la viande:						
Exception faite des viandes en boîte...	1,278	1,954	1,240	508	658	525
Viandes spéciales, en boîte.....	606	822	2,222	2,101	3,101	1,075
Autres viandes en boîte.....	3,590	4,400	5,555	3,051	3,905	6,598
Total.....	5,474	7,176	9,017	5,660	7,664	8,198
Total de viandes rouges (sauf viande de cheval) ^{2/}	76,560	119,304	78,392	121,048	185,644	180,047

^{1/} Données préliminaires. ^{2/} Chiffres arrondis.

Foreign Commodity Analysis, FAS, Ministère américain de l'Agriculture

TABLEAU 6

PRODUCTION ET IMPORTATIONS AMERICAINES DE VIANDES
TRAITEES - 1977

	<u>Production</u>	<u>Importations provenant de tous les pays en 000 de livres</u>	<u>Importations provenant du Canada</u>
Jambons, épaules	2,057,750	252,127	-
Bacon*	1,574,055	4,451	381
Autres viandes en tranches	1,425,195	-	-
Saucisses	4,778,246	7,531	3,688
Viandes en boîte**	1,992,000	-	-
Viandes marinées, salées	-	10,007	-
Autres viandes	-	8,212	-
TOTAL	<u>11,827,236</u>	<u>282,329 (2.39%)</u>	<u>4,069 (0.03%)</u>

* Comprend le bacon en tranches

** Exclut moins de 20 % de produits de la viande

Les catégories de produits importés ne correspondent pas aux catégories de produits fabriqués, en raison de la méthode d'établissement des rapports et des publications employées.

produits subventionnés. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 1979, cette loi a été supprimée de façon que, en théorie du moins, les Etats-Unis imposent des droits compensateurs égaux au montant de subvention accordé aux importations. Au début, on ne pouvait pas assurer que cette mesure était prise. Il se peut qu'on ait attendu la fin des négociations du GATT pour le mettre réellement en vigueur. Selon les derniers renseignements obtenus, les Etats-Unis ont renouvelé la dispense de droits compensateurs sur les produits alimentaires.

On note, au tableau 5, une avance spectaculaire des exportations américaines de 1976 à 1977, surtout pour les saucisses et les viandes en boîte, de tous genres. On peut donc raisonnablement s'attendre à ce que la courbe des exportations canadiennes s'apparente à la courbe des exportations américaines.

Au cours des six dernières années, le Canada a vendu du bacon, du jambon, d'autres viandes de porc salées et fumées, des saucisses fraîches et congelées, des saucisses salées, du jambon cuit, des viandes cuites et préparées, des jambons en boîte, d'autres conserves à base de porc, des saucisses en boîte ainsi que des viandes et des préparations de viande en boîte. Le volume de ces exportations n'a été considérable pour aucun type de produit et durant aucune année; dans le cas de la viande salée ou fumée, le volume s'apparente beaucoup au cycle de production du porc: ses augmentations ou des diminutions suivent celles de la production du porc. Nul doute que le porc se vend moins cher lorsqu'on en produit de grosses quantités; durant ces périodes de forte production, le prix de produit fini aura tendance à baisser, et la pénétration sur le marché en sera facilitée.

3.3 Importance du marché

La population des Etats-Unis, évaluée à 230 millions d'habitants, est 10 fois environ celle du Canada. La proportion est la même pour le cheptel. Les industries canadienne et américaine ont une capacité de production à peu près semblable pour les viandes traitées. Toutefois, le tableau 3 révèle que le marché américain n'est pas auto-suffisant et doit importer des quantités substantielles de viandes fumées et salées, de saucisses, de bacon, d'épaules picnic et de jambons en boîte. Diverses régions des Etats-Unis comptent d'importants groupes ethniques, ce qui explique la forte demande de produits "à l'européenne" dont la majorité peut être fabriquée par l'industrie canadienne.

3.4 Les marchés

Comme on l'a déjà mentionné, les principaux marchés visés par les exportateurs canadiens sont les Etats du nord-ouest situés en bordure du Pacifique, la Californie, le "Mid-West" notamment Chicago, et les Etats de la côte est, entre Boston et Washington, y compris les zones situées en bordure des lacs Erié et Ontario. L'importance de ces marchés vient de leur proximité, commode pour les conditionneurs canadiens, et du fait qu'il est plus facile d'y envoyer les denrées par camion. Pour ces raisons et vu la forte densité de population, ces régions demeureront sans doute des marchés d'exportation prépondérants. Par ailleurs, les fabricants canadiens doivent comprendre que ces marchés leur feront une concurrence sans merci et les obligeront à mettre sur pied des campagnes de commercialisation sans faille et une infrastructure solide.

Ces dernières années, l'industrie canadienne s'est davantage orientée vers la Floride, voire le Texas. Les services de transport par camion entre la Floride et le centre ou l'est du Canada sont acceptables; de plus, la Floride, très peuplée, attire durant l'hiver un nombre considérable de touristes dont bon nombre connaissent les produits canadiens, et le pouvoir d'achat par tête d'habitant y est plus élevé. Dans le cas du Texas, la demande de produits de la viande peut être forte en raison de l'importance des revenus des habitants, de la forte densité de la population dans les principales villes, et de la connaissance relativement bonne des marques de commerce canadiennes (à cause du pétrole); cependant, le transport des produits canadiens vers le Texas pose certains problèmes.

On a avancé quelques hypothèses concernant l'exportation en Louisiane de produits fabriqués au Québec mais, jusqu'ici, aucune mesure concrète n'a été prise. Le transport par camion semblerait poser le principal problème.

3.5 Commercialisation

Au cours des années, on a constaté que l'insuccès des entreprises canadiennes sur le marché américain s'expliquait principalement par leur hésitation ou leur inaptitude à traiter le marché américain de la même manière que le marché intérieur, ou en fait comme un prolongement de ce dernier. La situation durant les années qui ont suivi la Seconde guerre mondiale révèle que le marché américain, peut-être plus que tout autre

marché au monde, a des exigences rigoureuses concernant la qualité des produits, les approvisionnements, les techniques de commercialisation et l'élaboration d'objectifs à long terme; la nécessité d'atteindre des buts à court terme ou des raisons de convenance ne doivent pas empêcher de satisfaire à ces exigences. Il faut admettre cependant que certains des objectifs à court terme dont la réalisation a fait perdre aux exportateurs canadiens leur place sur le marché américain étaient imposés par des facteurs extérieurs.

Dans le passé, l'industrie canadienne pratiquait l'opportunisme au lieu de planifier systématiquement ses exportations vers les Etats-Unis. Cet aspect particulier de l'exportation, que nous n'avons pas abordé lors de l'étude d'autres marchés, s'applique à chacun de ces marchés, à divers degrés. Bien qu'elles comptent un "directeur des exportations", bon nombre d'entreprises ne disposent pas du personnel de soutien ou de crédits budgétaires suffisants pour mener une campagne d'exportation soutenue. Une importante entreprise a récemment supprimé son infrastructure d'exportation, à cause de restrictions budgétaires, mais aussi en raison de la pénurie de bestiaux dans les régions où étaient installés ses principaux abattoirs. Bien qu'elle exporte encore, elle semble accorder moins d'importance à la commercialisation de ses exportations.

Si l'on encourage l'industrie canadienne, en s'engageant à lui fournir à long terme des bestiaux, on facilite l'élaboration de programmes de commercialisation des exportations.

3.6 Facteurs qui influent sur les exportations vers les Etats-Unis

D'après les entretiens avec des représentants de l'industrie, d'éventuels importateurs américains et selon la propre expérience des directeurs de l'étude, le succès ou l'échec de l'industrie canadienne sur le marché américain sont attribuables essentiellement à plusieurs facteurs, dont la plupart déterminent également le succès ou l'échec de l'industrie sur le marché intérieur. Voici ces facteurs:

Les fabricants canadiens susceptibles d'exporter aux Etats-Unis doivent:

- être prêts à offrir un produit dont la qualité uniforme est connue et, de préférence égale à celle des produits vendus aux Etats-Unis;

- être prêts à promouvoir leurs produits;
- être prêts à se heurter, occasionnellement, à des structures de prix concurrentielles pour des produits semblables fabriqués aux Etats-Unis ou importés d'autres pays;
- s'engager à fournir régulièrement des quantités données de produits à un marché et ce, conformément au calendrier prévu - ce qui peut nécessiter l'entreposage de produits dans toute région où il existe un marché;
- s'assurer que les représentants ou les distributeurs jouent convenablement leur rôle sur le marché;
- aller voir les clients à intervalles réguliers;
- traiter sans délai les plaintes relatives aux produits;
- s'assurer que la vente du produit qu'ils veulent exporter n'est pas interdite sur le marché canadien;
- assurer une rotation adéquate du stock en entrepôt;
- toujours traiter le marché d'exportation comme un prolongement légitime du marché intérieur et prévoir le personnel nécessaire pour surveiller et coordonner les exportations, la production nationale et la commercialisation.

Il est primordial que l'exportateur canadien se sente engagé vis-à-vis du marché d'exportation, soit prêt à augmenter le petit volume exporté au début, au fur et à mesure que le marché prend de l'expansion, sans jamais perdre de vue les possibilités réelles du fabricant canadien. Les exportations aux Etats-Unis devraient être considérées comme un moyen de stimuler le commerce et non comme une porte ouverte à l'opportunisme, car même si l'on réalise des profits à court terme, ceux-ci peuvent entraver le développement à long terme du marché. (Ceci est d'ailleurs valable pour tous les programmes de commercialisation.)

3.7 Exigences du marché américain

Pour pénétrer sur le marché américain, le futur exportateur "en puissance" doit:

- faire approuver par le ministère américain de l'Agriculture les étiquettes et la description des produits avant de commencer à exporter ces derniers;

- s'assurer que le ministère américain de l'Agriculture approuve ses installations de manière continue;
- s'assurer que ses produits répondent aux normes du ministère américain de l'Agriculture et du F.D.A. en matière d'ingrédients;
- établir les calendriers d'expédition de manière à laisser aux inspecteurs le temps d'examiner et d'évaluer les échantillons (ces contrôles ont lieu à la frontière ou à destination);
- avoir un courtier en douanes qualifié et fiable;
- s'assurer que tous les documents voulus (factures, connaissements, certificats d'inspection de la direction de l'Hygiène des viandes, etc.) sont annexés à l'envoi.

3.8 Contraintes

L'exportation de viandes traitées aux Etats-Unis est soumise à plusieurs contraintes, dont certaines ont déjà été mentionnées dans le cadre de la présente étude ou dans d'autres contextes. Voici les contraintes les plus souvent soulignées par l'industrie; elles ne sont pas nécessairement classées par ordre d'importance:

- l'approbation de l'étiquette est interminable et fastidieuse; les étiquettes autorisées au Canada ne le sont pas nécessairement aux Etats-Unis. De plus, toutes les étiquettes canadiennes doivent être bilingues, mesure qui, dans certaines régions des Etats-Unis entraverait la vente au détail. Les fabricants canadiens se voient donc souvent dans l'obligation de concevoir de nouvelles étiquettes pour des produits identiques à ceux qui sont déjà commercialisés sur le marché intérieur. Cette contrainte entraîne des dépenses supplémentaires, parce qu'il faut concevoir de nouvelles étiquettes et de nouveaux clichés; les étiquettes pourraient coûter plus cher étant donné que l'industrie canadienne serait obligée d'en fabriquer des séries supplémentaires. Ce facteur à lui seul a amené plusieurs exportateurs éventuels à réfléchir sérieusement avant d'aborder le marché américain. Bon nombre d'entreprises ont demandé qu'on uniformise l'étiquetage au Canada et aux Etats-Unis. A leur avis, le problème des étiquettes bilingues est secondaire et pourrait être résolu sur le marché - dans certaines régions, les étiquettes pourraient même différencier le produit importé;

- actuellement, toutes les usines qui exportent leurs produits aux Etats-Unis doivent subir des inspections périodiques faites par des fonctionnaires du ministère américain de l'Agriculture, outre l'inspection quotidienne faite par les inspecteurs de la direction de l'Hygiène des viandes du ministère de l'Agriculture, et l'examen général semi-annuel effectué par le personnel supérieur de la direction de l'Hygiène des viandes. C'est en vertu de la Loi que le ministère américain de l'Agriculture doit procéder à ces inspections. Toutefois, l'industrie estime que les normes d'inspection et les règlements canadiens sont aussi rigoureux sinon plus que ceux du ministère américain de l'Agriculture et qu'il faudrait éliminer ces formalités fastidieuses et coûteuses;
- il faut procéder à des analyses pour rechercher les résidus de sulfamides et autres substances, surtout lorsqu'on en a déjà trouvé antérieurement dans la marchandise;
- selon la plupart des personnes consultées dans cette industrie, les problèmes récents relatifs aux ingrédients (par exemple les nitrites) et l'application de normes différentes dans les deux pays, alliés aux problèmes que posent les futurs règlements, nuisent au commerce. Pour ces personnes, la coordination et l'uniformisation des normes semblent primer;
- l'application des règlements concernant, entre autres, les résidus de sulfamides dans les produits du porc, contre lesquels les fabricants ne peuvent rien, se révèle un obstacle majeur au commerce. L'industrie demande qu'on prenne des mesures dans le plus bref délai pour éliminer ces problèmes;
- il faudrait se procurer des camions réfrigérés et d'autres véhicules pour le transport des marchandises jusqu'à destination. Le principal problème réside dans le fait que le transport s'effectue d'est en ouest au Canada, alors que le marché d'exportation nécessite qu'il se fasse du nord au sud;
- plusieurs entreprises ont souligné que les services de transport de leur usine jusqu'au marché américain laissaient à désirer et que, dans de nombreux cas, les tarifs canadiens dépassaient de beaucoup les tarifs américains pour des services similaires, ce qui désavantage l'industrie canadienne, même pour les produits qui arrivent d'autres pays aux ports américains;

- les modalités d'inspection douanière américaines sont coûteuses et fastidieuses; à cause d'elles, certaines cargaisons sont parfois endommagées ou gaspillées.

L'industrie s'est surtout plainte des modalités d'inspection du ministère américain de l'Agriculture. Voici ce qui se passe: à l'arrivée des marchandises à la frontière (heures ouvrables), l'inspecteur du ministère de l'Agriculture transmet au terminal le plus proche du ministère tous les renseignements détaillés concernant la charge du camion. L'ordinateur lui indique sur quelles cargaisons il doit généralement faire vider le camion. Ensuite, il inspecte visuellement les boîtes et, s'il le juge nécessaire, prélève des échantillons en vue d'analyses chimiques ou biologiques. Si l'examen visuel ne révèle aucune irrégularité et que la marchandise ne provient pas d'une usine soumise à un examen spécifique, en raison de résidus ou d'ingrédients suspects constatés lors de livraisons antérieures, les boîtes sont replacées dans le camion, qui peut poursuivre son chemin. (On peut interdire l'expédition de certaines cargaisons si les analyses chimiques et biologiques révèlent que les règlements américains ont été violés.) Toute cette inspection est longue et, souvent, les dommages causés aux marchandises s'expliquent du fait que celles-ci sont manutentionnées sans précaution ou inutilement. Bien que tous les postes-frontière observent les mêmes règles, certains semblent plus efficaces: l'inspection y est plus rapide, les dommages aux marchandises sont moindres et l'on respecte davantage l'ordre des cargaisons. Lorsque, comme c'est souvent le cas, l'on recharge les cargaisons pêle-mêle, il faut les trier à nouveau, une fois à destination. Cette opération supplémentaire augmente les coûts d'expédition, car la livraison de porte à porte prend plus de temps que le trajet direct, l'équipement est improductif tant que les camionneurs attendent l'inspection et pendant cette dernière, et enfin, les coûts de réfrigération et de manutention sont plus élevés que dans le cas de simples livraisons de porte à porte.

- Tous les retards dans la livraison diminuent réellement la durée de conservation du produit, surtout lorsqu'on a prévu des échéances en matière de production ou des dates d'expiration.
- Tarifs - L'industrie canadienne a fait face à certains problèmes concernant l'application des tarifs américains à ses produits. Ces tarifs sont en outre supérieurs aux tarifs canadiens correspondants.

- Les différences entre les règlements canadiens et américains concernant la teneur maximale d'additifs donnés posent un autre problème.
- Un problème qui n'a pas fait l'objet de discussions mais qui sera sérieux en 1980: l'effet de la conversion métrique des emballages. Comme le matériel sera en métrique, on ne pourra donc plus fabriquer d'emballages en livres ou en onces. Au Canada, les conditions de production normales sont telles qu'il ne serait sans doute pas rentable (même si c'était possible) d'en revenir au système d'unités impériales pour fabriquer des produits destinés au marché américain. De même, il est très peu probable qu'on puisse vendre aux Etats-Unis des produits métriques, puisque, pour concurrencer le marché américain des produits emballés, il faudrait convertir les grammes en onces, ce qui obligerait à utiliser des fractions.

4.0 Pays côtiers du Pacifique

Il ne fait aucun doute que les possibilités d'exportation de certains types de viandes traitées à quelques pays côtiers du Pacifique sont considérablement réduites pour plusieurs raisons, notamment:

- la médiocrité des systèmes de distribution et des installations réfrigérées d'emmagasinage;
- le niveau de vie et le revenu annuel brut;
- l'ignorance concernant les viandes traitées et la consommation exclusive d'aliments non-américains;
- le coût de ces produits comparativement à celui d'autres produits.

Les régions où il existe une demande de viandes traitées doivent importer ces produits en boîtes. Le Canada a exporté des viandes traitées en boîte à un certain nombre de pays côtiers du Pacifique, mais la courbe de ces exportations ne semble pas uniforme. Un seul coup d'oeil sur l'annexe 2 nous permet de le constater et d'établir l'étendue ainsi que les limitations des exportations canadiennes, ces dernières années.

Voici une brève analyse de chacun de ces marchés.

4.1 Australie et Nouvelle-Zélande

Bien qu'il y ait déjà existé, semble-t-il, en Australie un marché important des jambons et des épaules picnic en boîte (porc en boîte n.d.a.), les exportations étaient presque toutes assurées par une seule entreprise, maintenant fermée. L'escalade des prix des matières premières sur le marché canadien, en ce qui concerne les épaules picnic et les jambons frais ou congelés a eu tendance à faire perdre aux produits leur caractère concurrentiel sur le marché australien, en raison de la prime nécessairement assortie à la production nationale d'autres types de viande ou de porc. Ce commentaire s'applique à la plupart des pays qui achètent les viandes traitées canadiennes. En Australie ou en Nouvelle-Zélande, la demande d'autres viandes traitées canadiennes semble pratiquement nulle.

4.2 Malaisie et Singapour

Ces dernières années, les exportations à ces deux pays ont été très limitées. Le plus grand volume de marchandises expédiées à Singapour en 1978 consistait dans des viandes en boîte d'une valeur relativement faible. Tant la Malaisie que Singapour s'efforcent de créer leurs propres industries de l'élevage et de la viande et sont par ailleurs beaucoup plus facilement approvisionnés par l'Australie.

Il est difficile d'expédier des produits dans cette région à partir du Canada pour les raisons suivantes: les services de transport sont inexistant, il faut transborder les marchandises sur un autre navire à l'arrivée dans un deuxième pays et les règlements concernant ces transbordements et les certificats d'hygiène sont très rigides.

4.3 Hong Kong

Ces quelques dernières années, le marché des wieners à Hong Kong a démarré en flèche. Toutefois, la prospérité de ce marché dépend dans une très large mesure du prix des wieners, et les sociétés ont dû fabriquer un produit très peu coûteux, sans doute inacceptable pour d'autres marchés plus exigeants. Il existe un marché pour les saucisses chinoises, mais, dans ce cas également, le produit doit être relativement peu coûteux et l'industrie canadienne est moins tentée de le fabriquer, puisqu'elle doit produire des lots spéciaux pour ce marché.

4.4 Japon

Le Japon semble être le marché le plus intéressant pour les viandes traitées canadiennes et, parmi les pays côtiers du Pacifique, c'est certainement celui où le Canada a remporté le succès le plus constant bien que ce soit à une très petite échelle.

La production nationale japonaise de viandes traitées a augmenté substantiellement au cours des quelques dernières années, comme l'indique le tableau 7, établi à partir de statistiques japonaises. Parallèlement, les importations de ces produits, comme l'indique le tableau 8, ont diminué à un rythme régulier. Même en 1973, période de pointe s'il en fût pour les importations de jambon, de bacon et de saucisses, ces importations ne représentaient plus qu'un pourcentage infime de la production nationale. Le tableau 9 indique les importations japonaises totales de ces produits pour 1977, par pays d'origine, et révèle que le Canada se classe au huitième rang avec 1.66 % des importations totales, surpassé de loin par le Danemark qui compte pour 43.09 % de ces importations. Il y a lieu de croire, cependant, que si les exportateurs canadiens disposent des matières premières voulues et que le dollar canadien reste ce qu'il est, l'industrie canadienne se rapprochera de son homologue américaine, qui se classe au deuxième rang.

Le tableau 10 donne des renseignements détaillés, tirés de statistiques japonaises officielles, sur les exportations canadiennes de jambon, de saucisses et de bacon au Japon, entre 1973 et 1977 inclusivement. Les ventes canadiennes de jambon et de bacon ont diminué considérablement, tandis que les ventes de saucisses, après avoir connu une baisse nette en 1974, par rapport à 1973, ont augmenté depuis à un rythme régulier.

Les produits destinés au marché japonais doivent, en règle générale, être fabriqués conformément aux goûts des Japonais. Ceux-ci tolèrent généralement moins bien le sel que les Canadiens, et la teneur en sel de certains produits canadiens typiques (environ 2.2 %) est trop élevée. Ils préfèrent une teneur maximale de 1.7 % environ. Cela oblige donc l'industrie canadienne à fabriquer des séries spéciales de produits destinées au Japon, ou encore à envisager sérieusement de commercialiser lesdits produits au Canada, ce que certaines entreprises songent déjà à faire.

Comme les Japonais, surtout ceux de la nouvelle génération, sont de plus en plus familiarisés avec les habitudes alimentaires occidentales, l'industrie canadienne

TABLEAU 7

PRODUCTION JAPONAISE DE VIANDES DE PORC TRAITEES
EXPRIMEE EN TONNES METRIQUES

	<u>JAMBON</u>	<u>BACON</u>	<u>SAUCISSES</u>
1973	137880	11880	129280
1974	134440	16040	129410
1975	137898	16934	143092
1976	154943	18889	160341
1977	176469	24507	177876

TABLEAU 8

IMPORTATIONS JAPONAISES DE VIANDES DE PORC TRAITEES COMPARATIVEMENT
A LA PRODUCTION NATIONALE
DONNEES EN TONNES METRIQUES

<u>JAMBON ET BACON</u>					
	<u>Production</u>	<u>Changements par rapport à l'année précédente</u>	<u>Impor- tations</u>	<u>Changements par rapport à l'année précédente</u>	<u>Importations exprimées en pourcentage de la production</u>
1973	149,760	- 3.2	3,179	+171.1	2.12
1974	150,480	+ 0.5	2,124	- 33.2	1.41
1975	154,832	+ 2.0	2,126	+ 0.1	1.37
1976	173,832	+12.3	1,743	- 18.0	1.00
1977	200,976	+15.6	1,710	- 1.9	0.85

<u>SAUCISSES</u>					
	<u>Production</u>	<u>Changements par rapport à l'année précédente</u>	<u>Impor- tations</u>	<u>Changements par rapport à l'année précédente</u>	<u>Importations exprimées en pourcentage de la production</u>
1973	129,280	+ 3.9	1,705	+175.0	1.32
1974	129,410	+ 0.1	1,630	- 4.4	1.26
1975	143,092	+10.6	1,116	- 31.5	0.78
1976	160,341	+12.1	1,086	- 2.7	0.68
1977	177,876	+10.9	1,173	+ 8.0	0.66

TABLEAU 9

IMPORTATIONS JAPONAISES DE JAMBON, DE BACON ET DE SAUCISSES
PAR PAYS D'ORIGINE - 1977

	<u>Kg</u>	<u>%</u>
Danemark	1,213,380	43.09
Etats-Unis	714,693	24.79
Pays-Bas	452,473	15.69
Australie	153,586	5.33
Suède	126,325	4.38
Pologne	57,866	2.01
Allemagne de l'Ouest	51,353	1.78
Canada	47,858	1.66
République populaire de Chine	27,643	0.96
Irlande	22,661	0.79
France	8,460	0.29
Norvège	6,585	0.23
Hongrie	75	0.23
<u>TOTAL</u>	<u>2,882,958</u>	<u>100.00</u>

TABLEAU 10

IMPORTATIONS JAPONAISES DE VIANDES DE PORC TRAITEES
PROVENANT DU CANADA

<u>ANNEE</u>	<u>PRODUIT</u>	<u>DU CANADA</u>			<u>TOTAL</u>		<u>POURCENTAGE DES IMPORTATIONS CANADIENNES COMPARATIVEMENT AUX IMPORTATIONS TOTALES</u>	
		<u>kg</u>	<u>milliers de gens</u>	<u>kg</u>	<u>milliers de gens</u>	<u>selon le poids</u>	<u>selon la valeur</u>	
1973	Jambon et bacon	28,926	28,392	3,179,132	2,224,821	0.91	1.28	
	Saucisses	28,335	24,555	1,705,098	889,641	1.66	2.76	
1974	Jambon et bacon	22,246	23,555	2,123,878	1,682,506	1.05	1.40	
	Saucisses	18,413	13,548	1,629,966	1,041,917	1.13	1.30	
1975	Jambon et bacon	2,079	3,220	2,126,119	1,612,720	0.10	0.20	
	Saucisses	15,900	10,762	1,116,470	758,628	1.42	1.42	
1976	Jambon et bacon	2,376	4,394	1,743,484	1,622,297	0.14	0.27	
	Saucisse	26,752	26,901	1,086,469	765,414	2.46	3.51	
1977	Jambon et bacon	4,832	7,809	1,710,371	1,390,430	0.28	0.56	
	Saucisse	43,026	33,072	1,172,587	754,237	3.67	4.38	

peut espérer exporter au Japon une certaine quantité de viandes traitées. Les Japonais ont traditionnellement incorporé du poisson dans divers produits, tels que les wieners et le jambon désossé, alors que selon la tradition canadienne, par définition, et d'après les méthodes de fabrication, ces produits ne contiennent, comme ingrédient, que de la viande rouge.

A cause des changements apportés aux règlements internationaux relatifs à la pêche, le poisson est devenu plus rare et plus cher pour les Japonais, et l'on conjecture sur l'effet de ces circonstances sur les méthodes de fabrication japonaises. On constate déjà que les fabricants cherchent d'autres ingrédients susceptibles de remplacer ceux qui entrent dans la composition actuelle de ces produits. Par ailleurs, l'industrie canadienne peut maintenant utiliser du poisson de transformation. Une société canadienne fabrique actuellement un saucisson contenant du poisson et, bien qu'il lui reste quelques difficultés techniques mineures à surmonter, elle semblerait presque prête à commercialiser ce produit au Japon. C'est ce genre de concept - la production de viandes traitées destinées à un marché spécifique - qui peut offrir les possibilités optimales aux éventuels exportateurs canadiens.

4.5 Contraintes relatives aux exportations vers le Japon

Plusieurs facteurs entravent l'exportation de viandes traitées au Japon; voici quelques-uns de ces facteurs (qui ne sont pas nécessairement placés par ordre d'importance), avec de brefs commentaires.

- Tout produit contenant plus de 20 % de boeuf tombe automatiquement sous le coup du régime de contingentement japonais concernant les importations de boeuf; il ne peut être expédié qu'à un importateur auquel le gouvernement a fixé un quota et qui est prêt à en tenir compte.
- L'étiquetage, tel qu'il est effectué dans le pays d'origine, est acceptable, mais, avant de vendre des produits au Japon, il faut coller une étiquette établie en japonais. Cette tâche incombe à l'importateur, mais elle fait augmenter sensiblement le coût du produit.
- Il faut indiquer au ministère japonais de l'Agriculture, des aliments et des forêts tous les ingrédients qui entrent dans la composition des produits; tous ces ingrédients doivent figurer sur la liste d'ingrédients approuvés par le Japon.

Si l'un d'entre eux n'y figure pas, le produit ne peut généralement pas être importé, même s'il répond aux exigences du pays exportateur.

- Le conditionneur doit fournir au ministère japonais de l'Agriculture, des aliments et des forêts tous les renseignements voulus sur le traitement du produit. Bien que cette exigence s'apparente à celles du Canada concernant les importations de ce genre, les conditionneurs canadiens hésitent à s'y conformer, de peur que les autorités japonaises qui reçoivent ce type d'information ne la divulguent.
- Le système de distribution alimentaire japonais est tel que le produit passe entre les mains de plusieurs entreprises avant d'arriver sur le marché de détail, ce qui augmenterait considérablement le coût des produits importés par rapport au coût de produits similaires ou d'autres produits japonais. Si tel est le cas, l'écart entre le prix de détail du produit japonais et celui du produit importé augmentera indûment.
- Le système tarifaire japonais est complexe et, d'après la plupart des exportateurs, les tarifs sont anormalement élevés, ce qui "gonfle" le coût des viandes traitées importées (voir Annexe V).

4.6 Autres pays côtiers du Pacifique

Au cours des quelques dernières années, le Canada a exporté une certaine quantité de viandes traitées à divers territoires océaniques, surtout en Océanie française. Ces marchés sont toutefois très limités et les possibilités d'exportation semblent minimales ou nulles. Par ailleurs, l'économie indonésienne ne semble pas favoriser, à l'heure actuelle, l'importation de ce type de produit. En outre, d'autres facteurs réduisent les possibilités d'exportation canadienne: la difficulté d'expédier des denrées du Canada, la proximité des installations de traitement australiennes et néo-zélandaises, et les services de livraison beaucoup plus efficaces de ces deux pays.

5.0 Inde, Pakistan et Bangladesh

La distance, les problèmes d'expédition, les confessions religieuses, les installations de manutention des denrées alimentaires, de même que les conditions économiques et politiques sont autant de facteurs qui tendent à compliquer sinon à empêcher l'exportation de viandes traitées dans ces trois pays. Au cours des

quelques dernières années, l'industrie canadienne a vendu, surtout dans le cadre de programmes de stabilisation, des produits agricoles et de programmes d'aide alimentaire, une certaine quantité de ces viandes, presque exclusivement en conserve.

6.0 Moyen-Orient

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, certains fabricants et exportateurs canadiens ont tenté à plusieurs reprises de s'implanter au Moyen-Orient, qui comprend les divers Etats arabes de la frontière indienne à la Méditerranée et à Israël. Ces pays demandent surtout des viandes en boîte. Or, la plupart des tentatives de conquête du marché se sont soldées par un échec, en raison des difficultés entraînées par l'expédition, à partir du Canada, de produits qu'il fallait ensuite transborder sur un autre navire, au Royaume-Uni, en France ou en Italie. Autres explications possibles de ces échecs: les problèmes de crédit ou de financement, la difficulté de se conformer aux règles relatives à l'abattage, ou l'impossibilité de maintenir des prix compétitifs, pour ce produit, en raison des fluctuations des coûts et des approvisionnements sur le marché canadien.

L'expansion économique des pays producteurs de pétrole, qui a marqué les quelques dernières années, favoriserait semble-t-il le marché des viandes traitées, en dépit des contraintes mentionnées au paragraphe précédent. Selon l'Annexe II, où l'on examine les exportations au cours des six dernières années, peu de progrès a été réalisé. Une mise en garde: ce n'est pas parce que le Canada exporte des viandes de boeuf pour lunch, en boîte, dans le cadre du programme de stabilisation des produits agricoles, qu'on peut dire qu'il a envahi le marché du Moyen-Orient.

Des renseignements obtenus ces derniers mois, lors d'entretiens avec des représentants du secteur industriel, révèlent un regain d'intérêt, particulièrement au Liban, vis-à-vis de certains types de saucisses cuites ou séchées et de certaines viandes en boîte.

L'industrie canadienne ne vendra vraisemblablement pas de produits à base de porc; seule possibilité, la vente de très petites quantités de jambon en boîte; mais, étant donné la concurrence des industries yougoslave, roumaine et hongroise pour ce produit, elle est rien moins qu'assurée.

7.0 Afrique

Les pays africains en voie de développement n'offrent vraisemblablement pas de possibilités pour les exportateurs canadiens de viandes traitées, et cela, pour les mêmes raisons, en général, que dans le cas des pays côtiers du Pacifique. Le Canada a néanmoins exporté une certaine quantité de produits ces dernières années. Hormis les marchandises expédiées dans le cadre des programmes d'aide alimentaire ou de stabilisation des prix agricoles, ces exportations étaient généralement limitées et souvent destinées à la clientèle restreinte que constituent les occidentaux ou les Européens installés provisoirement en Afrique. Deux exceptions à cet égard, l'exportation de viandes en boîte au Mozambique et de jambons en boîte au Sénégal, en 1978.

Il convient d'étudier ces marchés pour déterminer les possibilités d'expansion.

8.0 Europe - CEE

Bien qu'il semble logique de considérer l'Europe comme le deuxième ou le troisième marché possible pour les produits canadiens et que l'industrie canadienne y ait exporté, dans le passé, des quantités substantielles de viandes traitées, la politique agricole commune de la CEE, avec son système de contributions et de tarifs élevés, s'est révélée un obstacle réel à l'achat de produits hors du marché commun.

La CEE peut certainement devenir un vaste marché pour les viandes traitées, mais, selon les exportateurs, il est sans doute possible de n'y expédier que des produits spéciaux de très bonne qualité. Ceux-ci feront concurrence, sur les plans de la qualité et du prix, aux produits européens.^{1/}

La plupart de ces produits sont des viandes qui, au Canada, appartiennent à la catégorie "ethnique", par exemple les saucisses séchées allemandes, les salamis, la mortadelle, etc. L'influence de la valeur actuelle du dollar canadien par rapport à celle d'autres devises détermine largement les possibilités d'exportation de

^{1/} Il s'agit de produits fabriqués dans l'un des pays de la Communauté économique européenne et qui doivent être vendus dans le pays en question ou dans tout autre pays membre de la CEE.

ces produits. Selon les statistiques concernant les exportations de 1978 (Annexe II) les volumes de produits réellement exportés ont été négligeables; pourtant, les représentants du secteur industriel qui s'occupent activement de ce type d'exportations estiment que les ventes peuvent augmenter substantiellement si la valeur du dollar ne fait pas de bond brusque.

Le marché des viandes spéciales en boîte offre quelques débouchés, mais la concurrence des pays du COMECON est telle que le volume d'exportations restera toujours faible. Le coût des produits canadiens ne peut vraisemblablement pas concurrencer celui des produits de pays à économie dirigée, où l'Etat juge préférable, sur le plan économique, d'exporter ces produits finis.

Il est donc très peu probable, pour ces diverses raisons, que les viandes cuites et fumées soient exportées avec succès à la CEE.

8.1 Europe - COMECON

L'économie des pays du COMECON, exception faite de Cuba, est basée en partie sur la production de bestiaux; les deux objectifs visés sont l'approvisionnement des marchés intérieurs et des échanges avec le monde libre, afin d'obtenir des devises "fortes" qui leur permettront d'importer des matières premières, de la technologie, des biens d'immobilisation, etc.

Dans la plupart des pays du COMECON, il semble que l'industrie de la transformation soit subventionnée. Ces dernières années, l'industrie canadienne y a expédié des petites quantités de viandes traitées; cependant, les possibilités d'expansion semblent nulles.

9.0 Les Antilles

Les Antilles sont l'un des principaux marchés d'exportation pour les viandes traitées canadiennes. Au début, le Canada y exportait presque exclusivement des produits marinés en barils: queues, groins et pieds de porc, navels ou poitrines de boeuf, etc. Il y envoya ensuite des épaules picnic et des jambons tropicaux fumés et salés, suivis, plus récemment, de viandes en boîte, viandes pour lunch, ainsi que de saucisses fraîches et salées, fumées ou séchées. Afin de simplifier l'étude, nous avons classé les remarques par type de produit, plutôt que par pays ou territoire.

9.1 Viandes marinées

Les barils de chêne autrefois utilisés pour exporter les viandes marinées ont été remplacés par des barils chemisés d'acier, puis, dans une large mesure, par des seaux de plastique de 35 livres, qui facilitent le transport des produits vers l'expéditeur et l'acheteur. Au cours des années, l'industrie canadienne s'est bien implantée sur ce marché. La plupart des entreprises canadiennes connaissent le potentiel de ce marché; elles ont nommé des représentants qui travaillent activement dans les diverses régions des Antilles, ou bien elles ont recours aux services de courtiers canadiens qui ont établi de bonnes relations commerciales avec les Antilles. En règle générale, la demande dépasse l'offre pour ce type de produit.

9.2 Epaules picnic et jambons salés tropicaux

Les exportations de ces produits varient habituellement selon la saison; en effet, ces viandes s'achètent à Noël et à Pâques, puisque la coutume veut qu'on les serve lors de ces deux fêtes. Ces dernières années, les ventes ont été irrégulières pour diverses raisons indiquées au paragraphe 9.5, sous la rubrique "Contraintes".

9.3 Saucisses, viandes pour lunchs, viandes en tranches

Tous ces produits sont demandés et le sont encore davantage en saison touristique. Les statistiques de l'Annexe II indiquent les secteurs où l'industrie canadienne a connu des succès ces dernières années. Les facteurs énumérés au paragraphe 9.5 nuisent dans une certaine mesure aux exportations. Une société au moins a réussi à augmenter ses ventes de saucisses "européennes" sur le marché portoricain. Cette société prévoit d'augmenter substantiellement le volume de ses exportations dans les années à venir, à moins que le dollar canadien ne se raffermisse.

Les Antilles néerlandaises (Curaçao, Aruba, etc.) semblent devenir un marché intéressant pour ce type de produit.

9.4 Viandes en boîte

Le volume d'exportations de viandes en boîte, notamment le jambon, varie considérablement, et semble dépendre presque exclusivement de l'industrie touristique. En effet, ces produits sont généralement trop chers pour que les autochtones puissent les inclure dans leur alimentation courante.

9.5 Contraintes relatives aux exportations vers les Antilles

Plusieurs contraintes majeures nuisent réellement aux exportateurs canadiens éventuels. Voici les principales contraintes, non classées par ordre d'importance.

- Les efforts des divers gouvernements pour promouvoir l'expansion industrielle nationale, pour en arriver à combler eux-mêmes leurs besoins en produits alimentaires, et pour améliorer leurs possibilités dans le domaine de la transformation des viandes.
- La nationalisation des achats, qui élimine ou limite des relations d'affaire de longue date.
- Les calendriers d'expédition de marchandises à partir de ports canadiens, les taux d'expédition et les installations frigorifiques à bord des navires ne favorisent pas les exportations canadiennes, auxquelles font concurrence les produits américains expédiés à partir de ports du sud-est des Etats-Unis, notamment Miami. Bien qu'on puisse recourir aux services de transporteurs qui reviennent en Floride, pour l'expédition de produits frais, et expédier les produits du Canada par Miami, les coûts et le transbordement des marchandises posent des problèmes.
- Les relations commerciales courantes entre le Canada et les Etats-Unis concernant les porcs habillés et les coupes de porc sont telles que, souvent, les produits canadiens ne sont pas concurrentiels sur le marché des Antilles. Pour illustrer cette remarque, notons que le marché canadien du porc peut être moins vigoureux que le marché américain, en ce sens que le Canada peut exporter aux Etats-Unis des porcs habillés et importer les coupes de porc américaines. (Par exemple, les jambons ou les flancs peuvent se vendre plus cher au Canada qu'aux Etats-Unis.) Il s'agit de courbes normales de la demande mais elles peuvent expliquer la non-compétitivité du produit canadien sur un autre marché d'exportation, en l'occurrence les Antilles.
- Les systèmes de manutention et de distribution de la plupart des régions des Antilles sont plutôt primitifs, selon les normes nord-américaines. Ces systèmes peuvent donner lieu à des réclamations exagérées pour des dommages causés aux produits ou le gaspillage de ce dernier.

10.0 Amérique centrale et Amérique du Sud

Jusqu'à récemment, la plupart des exportations canadiennes de viandes traitées étaient destinées à l'Amérique centrale et consistaient largement tout comme sont les Antilles, dans des produits marinés en barils. Le Canada a vendu une certaine quantité de bacon à Panama, et une certaine quantité de viandes en boîte à la Colombie, dans le cadre de programmes de l'Office de stabilisation des prix agricoles. Plus récemment, il a exporté des saucisses et des viandes salées à Panama, ainsi que des jambons, du porc, des viandes et des préparations de viandes, en boîte au Venezuela.

10.1 Venezuela

Le marché vénézuélien est presque à coup sûr le marché le plus intéressant et le plus prometteur. Les extraits suivants d'un rapport¹ de l'Ambassade du Canada située à Caracas sont révélateurs:

"La croissance rapide de la population et du revenu per capita au Venezuela a engendré une poussée notable de la demande de produits alimentaires de meilleure qualité; en effet, le Venezuela importe actuellement environ 45 % des produits dont il a besoin. En 1977, ses importations de produits agricoles ont été évaluées à plus d'un milliard de dollars.

Les exportateurs canadiens n'ont pas été en mesure de tirer parti de l'expansion rapide de ce marché en raison notamment d'un manque de compréhension des règlements concernant les importations vénézuéliennes.

Soulignons que le gouvernement exerce un contrôle serré du marché de divers produits agricoles.....

Il est également important de souligner que les licences d'importation au Venezuela font l'objet de règlements rigoureux, en ce qui a trait à l'offre et à la demande. Les exportateurs canadiens sont souvent étonnés d'apprendre que le Venezuela interdit strictement l'importation d'un produit pendant une période de trois mois, puis qu'il en importe du jour au lendemain

1 "Venezuelan Import Regulations", (Règlement concernant les importations vénézuéliennes), Roger D. Chan, deuxième secrétaire (commercial), Caracas, 7 mars 1979.

et presque sans réserve de grandes quantités. Il fait également la démarche contraire. Le marché vénézuélien, pour de nombreux aliments bruts et transformés, ou des aliments en boîte, est surtout un marché au comptant.

C'est le ministère de l'Expansion qui détermine les besoins en importations. La différence entre la consommation prévue et l'approvisionnement national total prévu représente la quantité d'importations normalement autorisées par le Ministère."

Cet extrait donne des renseignements détaillés sur le système d'importation vénézuélien, les documents requis, les règlements concernant l'étiquetage, et les droits d'enregistrement. Des tarifs peuvent être supprimés, si le gouvernement vénézuélien en décide ainsi.

Bien que l'industrie canadienne ait remporté un certain succès sur le marché vénézuélien, et que ses possibilités d'exportation soient en théorie encore plus grandes, les entreprises européennes subventionnées directement ou indirectement et les entreprises américaines qui bénéficient d'économies d'échelle et sont favorisées par la distance plus courte qui les sépare des marchés d'exportation leur font une concurrence relativement forte, sur le plan des prix.

10.2 Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay

Ces pays sont tous d'importants producteurs de bestiaux, et tous visent à promouvoir et à protéger leur propre industrie. Les possibilités de marché pour les producteurs canadiens de viandes traitées semblent donc extrêmement limitées, sinon nulles.

10.3 Autres pays d'Amérique du Sud

Vu leur conjoncture économique actuelle, les autres pays d'Amérique du Sud ne peuvent importer des viandes traitées, puisque ces produits se vendent relativement cher. Les chances de réussite des entreprises canadiennes sur ces marchés semblent donc infimes.

11.0 Généralités

Le tableau 11 indique, à des fins de comparaison, les exportations américaines de viandes traitées, par pays de destination, en 1976 et 1977.

TABLEAU 11 BESTIAUX, VIANDES ET PRODUITS DE LA VIANDE: EXPORTATIONS AMERICAINES, BASEES SUR LE POIDS DU PRODUIT PAR PAYS DE DESTINATION - 1976-1977

Produits exportés et pays de destination			Produits exportés et pays de destination		
	1976	1977		1976	1977
	tonnes métriques			tonnes métriques	
Boeuf et veau:			Saucisses, saucissons, de Bologne et saucisses fumées:		
Mariné ou salé:			Exception faite des viandes en boîte:		
Canada.....	132	200	Bahamas.....	505	445
Surinam.....	142	76	Canada.....	115	252
Nicaragua.....	0	45	Japon.....	106	185
Autres pays.....	188	196	Antilles néerlandaises:	132	145
Total.....	462	517	Hong Kong.....	129	100
			Autres pays.....	379	583
			Total.....	1,366	1,710
Porc:					
Jambons ou épaules, salés:			En boîte:		
Canada.....	2,027	1,817	Canada.....	168	325
Bahamas.....	429	422	Japon.....	221	267
Autres pays.....	585	702	Antilles néerlandaises:	147	216
Total.....	3,041	2,941	Arabie Saoudite.....	70	182
			Autres pays.....	551	726
			Total.....	1,157	1,716
Bacon, salé:			Autres produits de la viande:		
Canada.....	353	611	Exception faite des produits en boîte:		
Bahamas.....	154	176	Canada.....	221	145
Barbade.....	64	69	Japon.....	153	73
Autres pays.....	457	360	Bahamas.....	30	50
Total.....	1,028	1,216	Autres pays.....	254	257
			Total.....	658	525
Autres viandes de porc, salées:			Bahamas.....		
Venezuela.....	440	786	Canada.....	256	197
Canada.....	1,147	738	Canada.....	1,941	100
Barbade.....	371	304	Arabie Saoudite.....	149	99
Trinidad et Tobago.....	60	233	Japon.....	156	85
Iles sous-le-vent et Iles du vent.....	50	151	Autres pays.....	599	594
Autres pays.....	1,354	707	Total.....	3,101	1,075
Total.....	3,422	2,919			
Porc, en boîte:			Autres viandes, en boîte:		
République dominicaine:	292	331	Canada.....	712	2,745
Antilles néerlandaises:	198	198	Venezuela.....	1	597
Canada.....	75	178	Iles du Pacifique, sous tutelle.....	351	548
Trinidad et Tobago.....	18	146	Japon.....	191	282
Autres pays.....	531	957	Panama.....	116	269
Total.....	1,114	1,810	Autres pays.....	2,023	1,658
			Total.....	3,394	6,099

1/ Données préliminaires

Source: Bureau du recensement

Foreign Commodity Analysis, FAS, Ministère américain de l'Agriculture

12.0 Approvisionnement

Voici les principaux facteurs à considérer lorsqu'on élabore un programme de commercialisation: la quantité de produits disponibles au début, la possibilité d'approvisionner les marchés sur une base continue pour maintenir et élargir le programme, ultérieurement, et les coûts de production par rapport à l'ensemble des approvisionnements.

"Tenter d'envahir des marchés internationaux sans disposer des approvisionnements nécessaires peut ébranler la confiance dans un pays ou une région".¹

"Pour pouvoir augmenter les exportations*, il faut disposer d'une quantité suffisante de produits vendus à un prix concurrentiel".²

"Le producteur, le conditionneur, le distributeur et le consommateur ne peuvent prévoir le cycle de production du porc et les prix connexes...

Jusqu'ici, les politiques agricoles canadiennes étaient généralement à court terme et visaient habituellement à réduire les surplus de production. Normalement, l'industrie canadienne réussit à conquérir de nouveaux marchés pour ses produits alimentaires lorsque les prix sont bas; elle perd généralement ces marchés, lorsque les prix canadiens sont en hausse. Il ne s'agit donc pas seulement de localiser les marchés, mais aussi (et cela est beaucoup plus important), de les conquérir.

On peut améliorer, concerver et élargir des marchés si:

- (a) le produit répond aux exigences spécifiques de marché;

1 "Market Penetration of Alberta and Saskatchewan Pork Products into the Pacific Region of the U.S. - Smith Richter et Hawkins

2 "North American Hog-Pork Study" - Hawkins, Bennett et Boswell

* Remarque: Dans ce contexte, l'effort est "à long terme".

- (b) le produit fait concurrence à d'autres produits similaires;
- (c) l'industrie s'engage à approvisionner le marché même en période de pénurie".³

Bien des programmes de commercialisation des exportations de viandes traitées sont restés embryonnaires.

Ces échecs étaient dûs à l'insuffisance des réserves de bestiaux, qui a entraîné des structures de prix non concurrentielles, et ont fait que l'industrie canadienne ne disposait pas d'une quantité suffisante de produits finis pour conserver sa place sur le marché des exportations.

Un conditionneur ou un agent de commercialisation de produits finis peut très bien s'engager formellement à exporter ses produits, mais il n'est pas en mesure d'approvisionner un marché ou d'exercer une concurrence quelconque si le marché canadien ne dispose pas de réserves de bestiaux suffisantes. Il ne s'agit pas de garantir à l'exportateur éventuel qu'il pourra exporter une certaine quantité de bestiaux à des prix inférieurs à ceux qui sont prévus pour le marché intérieur, mais plutôt d'inciter le marché canadien à toujours répondre à ses propres besoins, de manière à assurer le succès à long terme des programmes d'exportation. L'"autosuffisance", dans ce contexte, n'est pas nécessairement absolue, pour toutes les coupes: il peut être préférable en effet d'exporter certaines coupes et de les remplacer, sur le marché intérieur, des coupes importées; ou encore il se peut que les importations et les exportations de certaines coupes s'équivalent et qu'on doive exporter d'autres coupes pour maintenir l'équilibre.

S'il n'est pas assuré d'être approvisionné, le conditionneur sera peu disposé à conquérir un marché ou à investir des capitaux pour assurer ou améliorer l'efficacité et la productivité de son entreprise, on s'y refusera totalement.

Il ne semble pas logique, du point de vue économique, d'exporter des porcs vivants destinés à l'abattoir:

3 Extrait d'une allocution intitulée "Hog Export Plan - Some Features" faite par M.E. Schultz, directeur de l'Alberta Hog Producers Marketing Board, lors du séminaire sur le port de l'Alberta, tenu à Banff en janvier 1974.

"Il existe également un marché pour l'exportation de porcs vivants dans la région du Pacifique. Toutefois, l'exportation de matières premières ne contribue habituellement pas beaucoup à la croissance économique d'un pays. Il faudrait donc comparer les avantages de l'exportation de porcs vivants à la transformation des porcs au Canada, puis à l'exportation des viandes de porc traitées".⁴

Les commentaires ci-dessus traduisent l'attitude générale de nombreuses entreprises interviewées. Ces dernières semblent attendre avant tout une stabilisation de l'industrie des bestiaux, surtout en ce qui concerne la production porcine, de façon à pouvoir compter sur des réserves suffisantes et constantes de porcs. Sans cette stabilité, les exportateurs canadiens éventuels ne peuvent espérer conquérir ou conserver un marché à long terme pour les exportations de viandes traitées.

A l'annexe IV intitulée "Production de porcs au Canada et aux Etats-Unis - Données de base et perspectives pour 1979 et 1980", nous évoquons l'importance de la production de porcs, dans le cadre de l'économie canadienne, les tendances conjoncturelles et le niveau des prix.

L'étude de ces annexes indique que les exportations canadiennes de 1979 pourraient dépasser d'environ 12 à 14 % le chiffre correspondant pour 1978, évalué à 9.3 millions de têtes, que la production de porcs en Amérique du Nord était autrefois caractérisée par un cycle d'environ quatre ans ... et que, en 1980, le cycle des exportations devrait y connaître une nette amélioration, alliée à une baisse équivalente du prix du porc. La phase ascendante devrait s'amorcer dès l'été 1979, et être suivie d'une régression en 1981.

L'importance relative de cette baisse préoccupera l'industrie canadienne. Evidemment, aucun exportateur ne peut sérieusement envisager un programme majeur de commercialisation des exportations avec tout ce que cela comporte (frais de publicité, coût de commercialisation, risques éventuels de pertes de capital, si la source d'approvisionnement est susceptible de disparaître dans les années à venir, etc.). De plus, l'élaboration efficace d'un tel programme pourrait

4 "Market Penetration of Alberta and Saskatchewan Pork Products" - Smith et autres.

nécessiter de 18 à 24 mois, délai durant lequel les réserves des principales matières premières, dans ce cas les porcs, pourraient diminuer.

13.0 Tarifs - Généralités

Comme nous le mentionnons ailleurs dans le texte, des tarifs élevés limitent très efficacement les importations sur certains des principaux marchés canadiens.

Avec la fin du "Tokyo Round" des négociations commerciales multilatérales, les tarifs proposés ont été publiés. Les seuls changements qui influent sur le commerce de la viande conditionnée sont entre le Canada et les Etats-Unis.

Ces réductions peuvent sensiblement aider les exportateurs canadiens à pénétrer sur le marché américain avec certains produits de viande conditionnée.

On trouvera à l'Annexe V un bref résumé comparant les tarifs actuels et ceux qui seront en vigueur après ratification de l'accord par différents gouvernements, et ce sur nos principaux marchés d'exportation.

14.0 Stimulants et programmes des gouvernements fédéral et provinciaux

Le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux ont prévu divers programmes et stimulants pour promouvoir les exportations de viandes traitées. Souvent, ces programmes et stimulants tenaient compte d'autres types de produits alimentaires et parfois de produits d'autres industries.

L'annexe VI contient un résumé des programmes signalés à l'équipe de travail.

15.0 Points de vue de l'industrie

L'étude de l'industrie, effectuée au début de 1979, donne les renseignements suivants:

- L'industrie se préoccupe des réserves actuelles de matières premières et du prix de ces dernières. La réglementation des importations, qui oblige les fabricants à produire du boeuf de bonne qualité, alliée à la diminution des réserves de boeuf désossé canadien, peuvent réellement entraver toute tentative d'expansion des marchés d'exportation pour les produits contenant du boeuf.

- Les problèmes que posent les réserves insuffisantes de boeuf peuvent causer une hausse spectaculaire et injustifiée du prix du porc utilisé comme ingrédient.
- On s'inquiète de la possibilité qu'ont les offices de commercialisation de réduire les approvisionnements de bestiaux destinés à l'industrie canadienne, de "remanier" les méthodes de vente pour obtenir des prix qui ne sont aucunement liés à ceux des marchés extérieurs, et de favoriser la rivalité entre producteur et conditionneur, alors qu'ils devraient les inciter à collaborer.
- L'industrie s'inquiète qu'il soit difficile d'obtenir les fonds d'immobilisation nécessaires pour maintenir ou améliorer la productivité, le rendement, et pour moderniser les usines ainsi que le matériel.
- L'industrie estime que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient concentrer leur attention sur les problèmes qui sont de leur ressort et ne devraient pas empiéter sur des secteurs qui appartiennent aux secteurs industriels et pour lesquels ces derniers ont la compétence voulue.
 - a) L'industrie apprécie l'aide fournie dans le cadre des missions et foires commerciales, mais les entreprises sont unanimes à dire que la commercialisation proprement dite des produits devrait leur incomber.
 - b) Les représentants de l'industrie ajoutent qu'il faudrait uniformiser les règlements nationaux et étrangers concernant l'étiquetage, accélérer le processus d'approbation des étiquettes, simplifier les modalités d'inspection douanière, supprimer ou alléger les obstacles non tarifaires de divers types, définir ou uniformiser les tarifs, de même que les documents relatifs aux exportations.
- L'industrie manifeste une certaine inquiétude vis-à-vis des lacunes et des inégalités concernant les taux de fret au Canada:
 - (i) l'effet des tarifs sur l'industrie des bestiaux;
 - (ii) les problèmes concernant la structure tarifaire, causée par l'absence de concurrence entre les services de fret aérien.

- L'industrie craint que l'augmentation actuelle de la production de porcs ne soit de courte durée.
- L'industrie craint que l'activité de l'Office de commercialisation de la région des Prairies n'entraîne la fermeture d'une ou de plusieurs entreprises de conditionnement et, partant, un ralentissement de la production de viande traitée.
- L'industrie craint le chevauchement des dépenses et des efforts des deux niveaux de gouvernement, lors des foires et des missions commerciales.

16.0 Remarques et conclusions

Remarques: - Bien que le marché des produits marinés en barils soit maintenant bien établi et que l'industrie soit en général parfaitement consciente de ce fait, dans de nombreuses régions des Antilles, on s'apprête à contrôler ce marché par certaines mesures gouvernementales.

- Les statistiques concernant la production et l'exportation de viandes traitées se font rares.

- L'industrie de la viande traitée est très consciente de la nécessité de conquérir de nouveaux marchés pour améliorer son rendement et accroître sa production.

- L'industrie est convaincue que même si les gouvernements peuvent l'aider à découvrir de nouveaux marchés, c'est à elle qu'il revient de commercialiser les produits.

- Les Etats-Unis, certains pays côtiers du Pacifique, les Antilles, le Venezuela, la CEE et, dans une mesure restreinte, le Moyen-Orient, tels semblent être les principaux marchés pour les viandes traitées canadiennes.

- La Floride, le Texas et la Louisiane, marchés qui n'ont pas encore été étudiés à fond, pourraient également offrir quelques possibilités pour l'exportation de ces viandes.

- Les Etats-Unis comptent d'importants groupes ethniques, d'où la forte demande de produits "européens", qui peut en grande partie être assurée par l'industrie canadienne.

- Bon nombre de percées canadiennes sur le marché américain se sont soldées par des échecs, parce que les entreprises en cause ne pouvaient ou ne

voulaient pas traiter ce marché comme un prolongement du marché canadien, ou parce que les matières premières étaient insuffisantes.

- Certaines régions des Antilles, telles que les Antilles néerlandaises, semblent devenir des marchés intéressants pour les viandes traitées canadiennes.

- Dans de nombreux pays, les barrières non tarifaires, telles que les modalités d'inspection et les exigences en matière d'étiquetage limitent réellement les possibilités d'exportation du Canada, tout comme les restrictions à l'importation, imposées par de nombreux pays en vue de réduire la fuite des capitaux et d'encourager l'industrie nationale.

Conclusions: - Bien que le marché américain offre sans doute le plus de possibilités pour le Canada, il est néanmoins extrêmement exigeant et concurrentiel, et les éventuels exportateurs doivent en être conscients.

- Il faut que les entreprises canadiennes se rendent compte qu'elles doivent s'engager vis-à-vis des marchés d'exportations qu'elles envisagent de conquérir. Elles doivent obtenir des producteurs de porcs la promesse formelle de les approvisionner de manière continue, pour qu'elles puissent conserver ces marchés. De leur côté, les producteurs de porcs devraient être convaincus qu'ils sont prêts à prendre cet engagement.

- Il est possible de conquérir, de conserver et d'accroître les marchés si:

- (a) le produit répond aux exigences spécifiques du marché;
- (b) le produit fait concurrence aux produits similaires offerts sur le marché; et
- (c) les producteurs s'engagent à approvisionner les exportateurs, même en période de pénurie.

17.0 Recommandations

1. Réserves de porcs: Le ministère canadien de l'Agriculture devrait se baser sur les tendances démographiques, la consommation de porcs per capita, les réserves prévues de boeuf et de volaille, la structure de prix relative, la production de céréales et les perspectives concernant le marché mondial pour évaluer les abattages de porcs canadiens qui permettront à l'industrie canadienne de combler, chaque année, la demande nationale de

porc et de produits du porc, pendant les cinq prochaines années. Nous recommandons que cette étude soit mise à jour tous les six mois et que des exemplaires en soient distribués aux producteurs, aux offices de commercialisation du porc et à l'industrie de la conserverie, pour stimuler la production de porcs et encourager chaque entreprise à élaborer un programme de commercialisation des viandes traitées.

2. Réserves de porcs: Nous recommandons que le ministère canadien de l'Agriculture réunisse l'ensemble des études, enquêtes et rapports publiés et inédits des commissions sur les taux de fret au Canada, et détermine l'effet sur la production de porcs de la révision des taux de fret de manière à tenir compte des coûts réels de chaque expédition.
3. Etiquetage: Nous recommandons la révision intégrale des exigences des gouvernements canadien et américain en matière d'étiquetage, et leur coordination, afin que les étiquettes approuvées par le Canada le soient presque certainement par les Etats-Unis, sans qu'on doive effectuer une révision supplémentaire. Cette étude devrait être faite par le ministère canadien de l'Agriculture.
4. Inspection gouvernementale: Nous recommandons que le Canada et les Etats-Unis se consultent quant aux exigences relatives à l'inspection tant des produits que des usines de fabrication, pour simplifier les modalités d'inspection douanière. Une telle mesure consacrerait les méthodes actuelles d'inspection "réciproques" employées par les deux pays.
5. Missions et foires commerciales: Nous recommandons que les gouvernements fédéral et provinciaux essaient de coordonner leurs efforts dans ce domaine afin d'éviter le double emploi et des dépenses inutiles.
6. Information: Nous recommandons que l'information obtenue de toutes les sources soit communiquée aux gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'aux secteurs industriels - lorsque cette information n'est pas confidentielle - en vue de faciliter la conquête du marché.
7. Collaboration: Nous recommandons que les gouvernements fédéral et provinciaux, dans les cas où les provinces font face à certains problèmes, incitent

conjointement les commissions et offices de commercialisation ainsi que les industries de la conserverie à collaborer plutôt qu'à rivaliser, afin de promouvoir la croissance et la rentabilité de l'ensemble de l'industrie du porc. Cette recommandation est basée sur l'influence qu'elle pourrait avoir sur les exportations de viandes traitées.

8. Viandes "emballées": Nous recommandons que, lorsque des organismes gouvernementaux tels que l'ACDI tentent d'obtenir ce type de produit, leurs demandes soient faites par l'entremise des ministères de l'Industrie et du Commerce, de même que de Approvisionnement et Services, afin que tous les secteurs de l'industrie soient au courant des demandes.
9. Renseignements statistiques: Nous recommandons que Statistique Canada continue de publier des données statistiques sur la production et l'expédition de viandes traitées, et qu'il choisisse de concert avec le secteur industriel, le mode de présentation de ces données.
10. Marché américain: Nous recommandons d'étudier les possibilités d'exportation en Floride, au Texas et en Louisiane, de même que réévaluer les principaux marchés américains déjà approvisionnés dans une certaine mesure.
11. Venezuela: Nous recommandons d'étudier les possibilités de vendre des viandes traitées au Venezuela.
12. Fret aérien: Nous recommandons de comparer les taux de fret aérien pour le transport de produits à partir de centres canadiens et de centres américains correspondants vers les principaux marchés étrangers, en vue d'assurer la compétitivité de l'industrie canadienne.

ANNEXE I

Personnes interviewées

Québec

- | | |
|---|--|
| 1. Ministère de l'Agriculture
du Québec | M. J. Desjardins
Directeur, marketing |
| | M. G. Thompson
Conseiller, marketing |
| 2. Provigo Inc. (Distribution) | M.C. Dufour
Directeur général
Division des viandes |
| 3. Lester Foods Ltd. | M. Roger Labelle
Directeur, Opérations |
| 4. Les Viandes Lépins Inc.
Division du boeuf, du veau
et des viandes fumées | M. René Laquerre
Vice-président,
Directeur général |
| 5. Legrade Inc. | M. Ronald Desgroseillers
Vice-président,
Ventes et marketing |
| 6. Melrose Packers Ltd. | M. Gilles Forest
Directeur des ventes |
| 7. Melrose International Trading
Co. of Canada Ltd. | M. Jack Irish
M. Iver Dietze |
| 8. B. Terfloth & Co. (Canada)
Ltd. | M. Richard Morgan
Vice-président |
| 9. S. Coorsh & Sons Ltd. | M. David R. Taylor
Directeur, ventes et
marketing |
| 10. Taillefer (Division de
Les aliments Grissol Ltée) | M. Robert C. Nadeau
Directeur général |
| 11. Produits Le Boucan Inc. | M. Claude Roy
Président |
| 12. Hygrade Foods Inc. | M. Nigel Goodall
Vice-président, marketing |
| 13. Martin Meat Brokerage
(Division de Provigo) | M. Léo S. Leblanc
Directeur |

Ontario:

1. Ontario Food Council
Ministère de l'Agriculture
et des aliments
M. Henry Pauls
Directeur
M. Mike Lynch
Spécialiste, marketing
Dr. G.R. Craig
Directeur
Service d'inspection des viandes
2. Canada Packers International
Trade Division
M. H. Hiles
Directeur général
3. Sienna Foods Ltd.
M. C. Mooradian
Directeur, marketing
4. Bittners
M. H. Theune
Directeur général
5. Brandt Meat Packers
M. Otto Rosenmeier
Directeur général
6. Shopsy's Foods Ltd.
M. A. Ben David
Directeur
7. Quality Meat Packers Ltd.
M. Frank Powell
Directeur général
8. Swift Canadian Co. Ltd.
M. T. Robertson
Directeur, marketing
Viandes T.R.
9. Kaiser & Spencer (Toronto) Ltd.
M. D. Newton
Directeur
M. R.R. Cousins
Directeur des exportations
10. Burns Meats Ltd.
M. Harold Anger
Directeur des approvisionnements
11. Pillers Sausages &
Delicatessens Ltd.
M. E. Huber
Président
M. W. Huber
Directeur général
12. J.M. Schneider Inc.
M. Henry Beben
Vice-président, marketing
M. Harry Brown
Directeur, produits

- | | |
|--|--|
| 13. R & T International | M. Daniel C. Reid
Président |
| 14. Ontario Pork Producers
Marketing Board | M. Dayre Peer
Directeur général |
| 15. Ronald A. Chisholm Ltd. | M. W.A. Pelley
Vice-président |
| 16. Agincourt Foods Ltd. | M. R. Langley
Président |
| 17. Select Food Products Ltd. | Dr. Frediricks
Président |
| 18. Fearmans Ltd. | M. B. Hall
Directeur général |
| 19. Primo Importing &
Distributing Co. Ltd. | M. A. Pelliccione
Vice-président |
| | M. J. Vitale
Directeur des exportations |
| 20. Freeze-Dry Foods Ltd. | M. L. Baully
Directeur général |

Manitoba:

- | | |
|--|---|
| 1. Ministère de l'Agriculture
du Manitoba | M. A.E. Gascoigne
Directeur,
Direction du marketing |
| 2. F.G. Bradley Co. Ltd. | M. P. O'Donovan
Inspecteur |
| | M. J. Fogg
Directeur |
| 3. J.M. Schneider Inc., Winnipeg | M. J.H. Curran
Directeur des opérations pour
la région de l'Ouest |
| 4. East West Packers | M. J. Levin
President |
| 5. Manitoba Hog Producers
Marketing Board | M. L. Sedgewick
Directeur des ventes |
| 6. Burns Meats Ltd., Winnipeg | M. N. Palylyk
Directeur général |

7. Canada Packers Ltd., Winnipeg M. J. Usher
Directeur général
- M. Ron Barker
Directeur des approvisionnements
8. Swift Canadian Co. Ltd.
Winnipeg M. L. Ferguson
Directeur général

Saskatchewan:

1. Saskatchewan Agriculture Marketing & Economics Branch M. A.R. Knudsen
Coordonnateur, marketing
- M. J.A.G. Spenser
Expert-conseil
- M. Robert B. Adeland
Coordonnateur de la publicité,
secteur alimentaire
2. Agriculture Development Corporation of Saskatchewan M. G.A. Wells
Directeur des exportations
3. Saskatchewan Hog Marketing Commission M. J. Morris
Directeur général
- M. D. Hrapchak
Directeur des ventes
- M. P. Rivière
Commissaire
4. Intercontinental Packers Ltd. M. Lorne Meldrum
Vice-président, marketing et
exportations

Alberta:

1. Ministère de l'Agriculture de l'Alberta M. H. Hanna
Sous-ministre adjoint
Production et marketing
- M. B. McEwen
Sous-ministre adjoint
Marketing international

- | | |
|---|---|
| 2. Burns Meats Ltd., Calgary | M. D. Ritchie
Président |
| | M. L.N. Bradich
Vice-président des opérations
- boeuf |
| | M. G. O'Brien
Vice-président des opérations
- porc |
| | M. H.T. Beck
Directeur général, Calgary |
| 3. Centennial Foods Ltd. | M. S. Fielding
Président |
| 4. Canada Packers Ltd., Edmonton | M. C. Shaw
Directeur des approvisionnements |
| | M. D.F. Smith
Directeur, viandes cuites |
| 5. Swift Canadian Co. Ltd.,
Edmonton | M. R. Rogers
Directeur général |
| 6. Burns Meats Ltd., Edmonton | M. B. Robertson
Directeur général |
| 7. Gainers Ltd. | M. P. Gibson
Président |
| 8. Alberta Hog Producers
Marketing Board | M. E. Schultz
Directeur général |
| | M. S. Price
Président |
| 9. Figol Distributors Ltd. | M. E.P. Figol
Président |

Colombie-Britannique:

- | | |
|---|---|
| 1. Ministère de l'Agriculture de
la Colombie-Britannique | M. D.A. Rugg
Chef, Direction du marketing |
| | M. R.J. Alcock
Surveillant,
Information sur le marché |
| | M. B. Brown
Agent de marketing |

- | | |
|---|---|
| 2. Ministère de l'Expansion
économique de la
Colombie-Britannique | M. G. Arta |
| 3. Snackery Foods Ltd. | M. R.G. McGregor
Président-Directeur général |
| 4. Puritan Canners Ltd.
Division de Thomas J.
Lipton Ltd. | M. W.E. Lehman
Directeur régional, C.-B. |
| 5. Fletchers Fine Foods Ltd. | M. J. Newton
Président

M. H. Grammetbauer
Directeur des ventes |
| 6. Vancouver Fancy Meats Co. Ltd. | M. R.J. Sweeney
Président directeur général

M. W. Gestrin
Directeur des exportations |
| 7. J.D. Sweid & Co. Ltd. | M. H. Hanson
Directeur général |
| 8. Meteor Meat Co. Ltd. | M. J.S. Hamilton
Directeur général |
| 9. Clakins & Burke Ltd. | M. B. Thomas
Directeur général |

Californie:

- | | |
|---------------------------|---|
| 1. Langguth Brokerage Co. | M. Elmer E. Langguth

M. T. Wells |
|---------------------------|---|

13-23 BACON, SALE	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
DANEMARK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
FRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
ALLEMAGNE DE L'OUEST	1	1	-	-	9	9	8	11	6	7	9	13
HONG KONG	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SINGAPOUR	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
JAPON	42	57	31	43	1	1	1	3	1	3	-	-
GUYANE	-	-	-	-	-	-	9	3	-	-	-	-
GUINEE FRANCAISE	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	44	48	18	19	3	5	4	6	2	3	*	-
BERMUDES	76	77	96	93	67	96	75	111	102	132	141	201
HONDURAS BRITANNIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BARBADE	38	44	62	61	27	39	22	26	30	27	27	24
JAMAIQUE	-	-	-	-	-	-	2	3	17	22	1	1
ILE SOUS-LE- VENT ET ILE- DU VENT	33	39	25	16	24	34	4	5	47	38	13	11
TRINIDAD ET TOBAGO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

13-23 BACON, SALE	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
CUBA	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
ANTILLES	1	2	1	2	-	-	-	-	2	3	3	3
NEERLANDAISES												
PANAMA	9	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GROENLAND	8	8	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	5	5	7	6	4	6	6	9	26	7	6	10
ETATS-UNIS	<u>1500</u>	<u>1933</u>	<u>1396</u>	<u>1671</u>	<u>608</u>	<u>930</u>	<u>335</u>	<u>617</u>	<u>433</u>	<u>474</u>	<u>482</u>	<u>354</u>
TOTAL	<u>1761</u>	<u>2227</u>	<u>1628</u>	<u>1914</u>	<u>741</u>	<u>1120</u>	<u>466</u>	<u>794</u>	<u>669</u>	<u>718</u>	<u>683</u>	<u>620</u>

(Les chiffres sont arrondis)

*moins de 500 livres

	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
JAMBON,	milliers		milliers		milliers		milliers		milliers		milliers	
SALE	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
13-24												
ALLEMAGNE DE	1	-	-	-	2	2	1	1	2	2	3	5
L'OUEST												
HONG-KONG	-	-	-	-	6	5	-	-	-	-	-	-
SINGAPOUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3
JAPON	108	94	6	9	4	7	131	166	16	22	50	64
AUSTRALIE	-	-	51	78	-	-	-	-	-	-	-	-
GUYANE	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-
VENEZUELA	-	-	-	-	-	-	9	12	-	-	-	-
GUINEE	3	4	3	5	5	5	-	-	-	-	-	-
FRANCAISE												
PEROU	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	33	39	65	57	55	81	45	56	36	45	46	60
BERNUDES	30	30	15	21	16	23	8	11	13	20	10	14
BARBADE	19	16	9	7	33	41	18	23	4	5	51	34
JAMAIQUE	-	-	-	-	-	-	12	7	1	1	1	2
ILE-SOUS-LE-	17	19	10	11	3	5	3	3	19	22	9	11
VENT ET ILE-												
DU-VENT												
TRINIDAD ET	61	65	4	4	48	65	91	117	29	37	112	134
TOBAGO												
(suite)												

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

13-24 JAMBON, SALE	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
CUBA	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
ANTILLES FRANCAISES	8	11	11	14	7	13	21	31	13	10	-	-
ANTILLES NEERLANDAISES	2	3	2	3	-	-	7	10	6	7	-	-
GROENLAND	9	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	30	34	24	26	35	48	52	39	31	51	40	65
ETATS-UNIS	<u>1032</u>	<u>1477</u>	<u>1213</u>	<u>1335</u>	<u>523</u>	<u>1025</u>	<u>709</u>	<u>1062</u>	<u>353</u>	<u>690</u>	<u>726</u>	<u>928</u>
TOTAL	<u>1350</u>	<u>1803</u>	<u>1412</u>	<u>1570</u>	<u>735</u>	<u>1320</u>	<u>1107</u>	<u>1538</u>	<u>523</u>	<u>915</u>	<u>1050</u>	<u>1321</u>

(Les chiffres sont arrondis)

13-29	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
PORC, SALE	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers
N.D.A.	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
ALLEMAGNE DE L'OUEST	4	3	-	-	1	2	2	1	-	-	-	-
NIGERIA	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
LIBERIA	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
HONG-KONG	-	-	3	5	-	-	-	-	36	18	-	-
JAPON	88	93	-	-	39	36	99	114	52	53	24	33
AUSTRALIE	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
COLOMBIE	-	-	-	-	-	-	9	6	-	-	-	-
GUINEE FRANCAISE	12	11	6	5	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	9	9	2	2	-	-	1	3	1	1	5	4
BERMUDES	33	27	10	9	2	2	6	5	18	16	49	49
HONDURAS	8	3	17	8	-	-	33	8	-	-	-	-
BRITANNIQUE (BELZILE)												
BARBADES	89	26	206	46	217	76	424	125	259	53	363	131
JAMAIQUE	1	-	3	2	1	1	25	8	12	6	3	2
ILE-SOUS-LE-VENT ET ILE-DU-VENT	29	25	14	13	54	46	56	26	87	48	40	22

(suite)

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

13-29 PORC, SALE, N.D.A.	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
TRINIDAD ET TOBAGO	72	54	23	14	187	128	264	142	417	187	385	170
ANTILLES FRANCAISES	35	45	12	16	26	40	-	-	22	38	-	-
ANTILLES NEERLANDAISES	14	11	44	40	7	9	10	12	60	26	48	16
PANAMA	-	-	-	-	-	-	40	4	-	-	27	9
GROENLAND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	11	8	7	6	8	8	9	10	10	10	9	13
ETATS-UNIS	<u>500</u>	<u>312</u>	<u>169</u>	<u>133</u>	<u>132</u>	<u>110</u>	<u>111</u>	<u>92</u>	<u>85</u>	<u>66</u>	<u>214</u>	<u>130</u>
TOTAL	<u>904</u>	<u>629</u>	<u>516</u>	<u>299</u>	<u>675</u>	<u>460</u>	<u>1090</u>	<u>556</u>	<u>1060</u>	<u>522</u>	<u>1166</u>	<u>577</u>

(Les chiffres sont arrondis)

15-09	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
SAUCISSES, FRAICHES ET CONGELES	milliers		milliers		milliers		milliers		milliers		milliers	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
ROYAUME UNI	2	4	-	-	2	5	-	-	-	-	-	-
AUTRICHE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	*	12
ALLEMAGNE DE L'OUEST	1	1	13	11	8	5	7	7	6	4	7	9
HONG-KONG	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-
JAPON	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	*	-
GUINEE FRANCAISE	-	-	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	45	36	22	20	74	59	57	39	55	48	80	78
BERMUDES	82	64	67	52	78	70	64	64	77	73	92	115
BARBADE	1	1	2	1	4	4	21	14	12	7	-	-
JAMAIQUE	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ILE-SOUS-LE VENT ET ILE-DU-VENT	1	1	3	3	*	-	1	1	*	-	8	6
TRINIDAD ET TOBAGO	16	16	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-
CUBA	-	-	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-
ANTILLES NEERLANDAISES	1	1	-	-	2	2	12	7	-	-	39	37
GROENLAND	5	4	*	1	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET NIQUELON	*	-	1	1	-	-	2	2	-	-	*	-
ETATS-UNIS	<u>515</u>	<u>452</u>	<u>588</u>	<u>519</u>	<u>623</u>	<u>634</u>	<u>602</u>	<u>743</u>	<u>463</u>	<u>493</u>	<u>575</u>	<u>632</u>
TOTAL	<u>670</u>	<u>581</u>	<u>696</u>	<u>610</u>	<u>792</u>	<u>781</u>	<u>766</u>	<u>877</u>	<u>614</u>	<u>626</u>	<u>801</u>	<u>888</u>

(Les chiffres sont arrondis)

* Moins de 500 lbs.

15-18 SAUCISSES, SALEES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
ROYAUME-UNI	14	26	38	82	16	34	6	14	6	12	2	6
DANEMARK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	*	1
FRANCE	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-
ALLEMAGNE DE L'OUEST	73	48	90	67	36	29	68	46	41	25	35	31
PAYS-BAS	-	-	-	-	2	5	1	3	-	-	-	-
U.R.S.S.	-	-	8	6	-	-	-	-	*	-	2	2
AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	-	-	12	9	1	1	-	-
HONG-KONG	3	4	9	10	108	56	493	265	890	447	878	414
SINGAPOUR	-	-	-	-	8	4	7	5	4	2	6	5
JAPON	53	59	34	33	37	28	54	63	123	149	121	167
POLYNESIE FRANCAISE	-	-	-	-	-	-	11	26	9	26	5	18
GUYANE	-	-	-	-	-	-	3	2	-	-	-	-
GUINEE FRANCAISE	5	6	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	1277	786	1082	778	1127	773	1228	868	1199	770	1190	989
BERMUDES	427	304	430	365	423	346	338	297	281	247	288	309

(suite)

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

15-18	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
SAUCISSES,	milliers		milliers		milliers		milliers		milliers		milliers	
SALÉES	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
BARBADE	202	132	235	181	219	168	164	126	352	233	14	12
JAMAÏQUE	88	26	7	9	7	6	18	22	36	34	17	16
ILE-SOUS-LE-VENT ET ILE-DU-VENT	59	43	32	29	32	30	17	19	98	76	54	48
TRINIDAD ET TOBAGO	25	40	11	22	20	28	11	26	7	19	6	19
ANTILLES NÉERLANDAISES	213	144	172	125	167	121	202	109	104	59	142	99
PORTO RICO	-	-	-	-	-	-	1	-	162	176	306	422
PANAMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	9
GROENLAND	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	49	35	71	41	31	29	29	30	35	37	42	52
E.U.	<u>2874</u>	<u>3447</u>	<u>2681</u>	<u>3499</u>	<u>2741</u>	<u>3973</u>	<u>2733</u>	<u>4086</u>	<u>2992</u>	<u>4214</u>	<u>3309</u>	<u>5161</u>
TOTAL	<u>5361</u>	<u>5099</u>	<u>4903</u>	<u>5251</u>	<u>4973</u>	<u>5631</u>	<u>5398</u>	<u>6016</u>	<u>6340</u>	<u>6528</u>	<u>6426</u>	<u>7779</u>

(Les chiffres sont arrondis)

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

15-24	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
JAMBON	milliers		milliers		milliers		milliers		milliers		milliers	
BOUILLI, CUIT	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
JAPON	7	11	1	2	-	-	1	1	-	-	1	1
GUINEE FRANCAISE	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	3	6	3	6	2	5	1	3	*	-	*	-
BERMUDES	3	4	4	6	4	7	3	6	4	8	5	10
BARBADE	26	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JAMAIQUE	2	2	-	-	-	-	*	-	-	-	-	-
ILE-SOUS-LE-VENT ET ILE-DU-VENT	4	5	-	-	1	2	-	-	5	4	-	-
ANTILLES NEERLANDAISES	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	1	1	*	-	-	-	*	1	-	-	2	4
ETATS-UNIS	<u>42</u>	<u>60</u>	<u>51</u>	<u>71</u>	<u>31</u>	<u>53</u>	<u>104</u>	<u>206</u>	<u>18</u>	<u>34</u>	<u>37</u>	<u>78</u>
TOTAL	<u>87</u>	<u>116</u>	<u>60</u>	<u>87</u>	<u>38</u>	<u>67</u>	<u>110</u>	<u>217</u>	<u>27</u>	<u>47</u>	<u>45</u>	<u>95</u>

(Les chiffres sont arrondis)

15-99 VIANDES PREPAREES ET CUITES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
<u>PAS EN CONSERVE</u>												
ROYAUME-UNI	244	326	73	70	1	8	11	53	41	88	-	-
BELGIQUE - LUXEMBOURG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
FRANCE	-	-	-	-	-	-	5	13	-	-	-	-
ALLEMAGNE DE L'OUEST	*	-	4	11	-	-	17	13	-	-	1	1
SUEDE	10	14	-	-	-	-	-	-	18	8	-	-
SUISSE	6	27	5	39	-	-	6	58	-	-	-	-
BULGARIE	-	-	-	-	1	6	-	-	-	-	-	-
ISRAEL	-	-	-	-	-	-	-	-	*	1	-	-
GHANA	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-
AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	-	-	3	6	*	-	-	-
GUINEE	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-	-	-
HONG-KONG	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
JAPON	4	6	*	-	2	3	5	6	37	56	12	33
THAÏLANDE	-	-	-	-	5	4	-	-	-	-	-	-

(suite)

15-99 VIANDES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
PREPAREES	milliers		milliers		milliers		milliers		milliers		milliers	
ET CUITES	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
<u>PAS EN CONSERVE</u>												
AUSTRALIE	3	6	-	-	-	-	4	3	-	-	4	3
POLYNESIE	-	-	-	-	-	-	2	11	-	-	-	-
FRANCAISE												
GUYANE	-	-	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GUINEE FRANCAISE	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	4	7	12	18	24	31	21	29	5	5	13	18
BERMUDES	94	104	53	73	57	84	43	61	21	33	19	34
BARBADE	1	1	6	10	1	1	6	8	29	27	27	29
JAMAIQUE	1	1	6	4	2	8	18	25	1	5	14	16
ILE-SOUS-LE-VENT	7	6	6	7	-	-	*	-	12	10	14	19
ET ILE-DU-VENT												
TRINIDAD ET	2	6	2	4	4	9	3	6	6	17	2	9
TOBAGO												
CUBA	1	1	3	4	-	-	5	4	-	-	5	5
PORTO RICO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45	60
ANTILLES	-	-	-	-	-	-	*	1	-	-	-	-
FRANCAISES												
ANTILLES	*	-	*	1	-	-	1	1	*	4	-	-
NEERLANDAISES												

(suite)

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

15-99 VIANDES PREPAREES ET CUITES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
<u>PAS EN CONSERVE</u>												
GROENLAND	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	2	2	5	3	4	4	4	6	18	17	12	18
ETATS-UNIS	<u>498</u>	<u>768</u>	<u>230</u>	<u>585</u>	<u>232</u>	<u>618</u>	<u>329</u>	<u>828</u>	<u>423</u>	<u>1002</u>	<u>498</u>	<u>1126</u>
TOTAL	<u>881</u>	<u>1280</u>	<u>405</u>	<u>829</u>	<u>334</u>	<u>776</u>	<u>483</u>	<u>1133</u>	<u>277</u>	<u>1297</u>	<u>669</u>	<u>1375</u>

(Les chiffres sont arrondis)

17-24 JAMBONS, EN BOITE	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
SENEGAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	10
HONG-KONG	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	3	6
PAKISTAN	-	-	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-
SINGAPOUR	*	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
JAPON	-	-	1	3	2	4	1	2	1	2	3	16
AUSTRALIE	36	50	705	1069	217	303	37	45	-	-	-	-
GUINEE FRANCAISE	-	-	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VENEZUELA	13	19	-	-	20	32	-	-	213	359	179	354
BERMUDES	*	-	1	2	*	-	*	-	-	-	*	29 (1)
ILE-SOUS-LE-VENT ET ILE-DU-VENT	20	22	11	11	15	20	-	-	-	-	*	1
TRINIDAD ET TOBAGO	30	46	-	-	-	-	-	-	4	10	20	25
REPUBLIQUE DOMINICAINE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	7
ANTILLES NEERLANDAISES	14	17	2	3	16	18	-	-	-	-	*	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	*	-	*	-	-	-	1	1	-	-	*	-
ETATS-UNIS	<u>1418</u>	<u>2092</u>	<u>835</u>	<u>1129</u>	<u>427</u>	<u>744</u>	<u>5</u>	<u>10</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL	<u>1582</u>	<u>2250</u>	<u>1556</u>	<u>2218</u>	<u>697</u>	<u>1122</u>	<u>45</u>	<u>58</u>	<u>218</u>	<u>372</u>	<u>218</u>	<u>448</u>

(Les chiffres sont arrondis)

* Moins de 500 livres

(1) Erreur concernant le poids ou la valeur

17-29 PCRC,	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
EN BOITE	milliers		milliers		milliers		milliers		milliers		milliers	
N.D.A.	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
ALLEMAGNE DE L'OUEST	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	-	-
HONG-KONG	3	2	6	4	-	-	-	-	*	-	*	6 (1)
MALAYSIE	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-
SINGAPOUR	3	2	10	11	-	-	-	-	-	-	-	-
JAPON	31	32	26	26	4	8	27	24	9	8	1	6
AUSTRALIE	-	-	183	203	50	39	6	5	3	4	-	-
VENEZUELA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	102	186
BAHAMAS	5	2	9	5	19	12	-	-	-	-	-	-
BERMUDES	3	2	1	1	2	2	5	7	-	-	-	-
BELIZE	1	1	11	10	6	8	-	-	-	-	-	-
BARBADE	19	6	1	1	-	-	2	1	5	4	-	-
JAMAIQUE	4	4	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-
ILE-SOUS-LE-VENT ET ILE-DU-VENT	50	49	46	37	29	41	-	-	-	-	-	-
TRINIDAD ET TOBAGO	91	116	7	3	2	2	-	-	-	-	-	-
REPUBLIQUE DOMINICAINE	-	-	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

17-29 PORC, EN BOITE N.D.A.	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
HAITI	2	1	-	-	5	2	-	-	-	-	8	7
ANTILLES NEERLANDAISES	36	36	30	26	29	33	-	-	-	-	2	3
ST-PIERRE ET MIQUELON	-	-	*	-	-	-	1	1	-	-	1	1
ETATS-UNIS	*	-	6	6	4	3	-	-	-	-	*	-
TOTAL	<u>247</u>	<u>253</u>	<u>336</u>	<u>340</u>	<u>154</u>	<u>152</u>	<u>40</u>	<u>38</u>	<u>17</u>	<u>16</u>	<u>113</u>	<u>209</u>

(Les chiffres sont arrondis)

* Moins de 500 livres

(1) Erreur concernant le poids ou la valeur

58

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

17-69	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
SAUSSISSES,	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers	milliers
EN BOITE	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
AUSTRALIE	-	-	33	34	-	-	-	-	-	-	-	-
BAHAMAS	-	-	-	-	5	5	-	-	-	-	-	-
BERMUDES	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-	-	-
BARBADE	-	-	*	-	-	-	-	-	7	-	-	-
JAMAIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	33	29	-	-
ILE-SCUS-LE-VENT ET ILE-DU-VENT	4	3	5	6	1	1	-	-	-	-	-	-
TRINIDAD ET TOBAGO	43	53	30	36	-	-	-	-	-	-	-	-
ANTILLES NEERLANDAISES	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ETATS-UNIS	-	-	11	7	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	48	59	80	84	5	5	-	-	33	29	-	-

(Les chiffres sont arrondis)

* Moins de 500 livres

17-99	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
PREPARATIONS												
DE VIANDES	milliers											
ET VIANDES	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
<u>EN BOITE</u>												
ROYAUME-UNI	22	12	12	14	34	46	1	9	-	-	-	-
BELGIQUE -	-	-	-	-	-	-	16	25	2	3	-	-
LUXEMBOURG												
FRANCE	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-	-	-
ALLEMAGNE DE	3	1	-	-	10	5	9	5	1	1	1	1
L'OUEST												
SUISSE	-	-	2	18	-	-	-	-	-	-	*	1
QUATAR	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
JORDANIE	-	-	-	-	-	-	9	11	-	-	-	-
KUWAIT	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	-	-
LIBAN	-	-	-	-	5	3	397	496	-	-	-	-
YEMEN	1	2	-	-	-	-	88	110	-	-	-	-
DEMOCRATIQUE												
RAU	608	395	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DAHOMY	19	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AFRIQUE DU SUD	-	-	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ARABIE SAOUDITE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1

(suite)

ANNEXE II

EXPORTATIONS CANADIENNES, PAR PAYS

17-99 VIANDES ET PREPARATIONS DE VIANDES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$
<u>EN BOITE</u>												
NIGERIA	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	4	7
LIBERIA	-	-	3	1	1	1	-	-	-	-	1	1
MOZAMBIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80	50
SYRIE	-	-	-	-	-	-	928	1160	-	-	-	-
REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE	-	-	-	-	-	-	492	615	-	-	-	-
GAMBIE	-	-	-	-	-	-	66	83	-	-	-	-
PORT AF NES	-	-	-	-	-	-	112	141	-	-	-	-
SENEGAL	*	-	-	-	-	-	62	77	-	-	-	-
BENGLADESH	-	-	-	-	25	10	-	-	-	-	-	-
INDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	14
HONG-KONG	6	3	53	24	7	4	32	17	4	3	-	-
MALAISIE	7	3	9	5	23	11	-	-	6	3	2	2
SINGAPOUR	13	6	33	12	24	13	5	3	11	7	45	14
JAPON	12	6	157	118	60	39	22	14	51	37	189	80

(suite)

17-99 VIANDES ET PREPARATIONS DE VIANDES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$	lb	\$
<u>EN BOITE</u>												
CORÉE DU SUD	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-
PHILIPPINES	-	-	-	-	-	-	9	11	-	-	-	-
AUSTRALIE	63	39	122	96	4	5	70	53	61	49	23	19
NOUVELLE-ZELANDE	-	-	18	7	-	-	5	2	6	4	22	24
FIDJI	6	3	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-
OCEANIE	11	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BRITANNIQUE, NDA												
OCEANIE FRANCAISE	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
OCEANIE DES ETATS-UNIS	51	20	58	27	5	5	-	-	-	-	-	-
GUINEE FRANCAISE	-	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-	-
VENEZUELA	-	-	-	-	-	-	-	-	117	192	491	842
BOLIVIE	-	-	-	-	15	10	-	-	-	-	45	14
COLOMBIE	-	-	-	-	-	-	273	342	-	-	-	-
BAHAMAS	237	82	134	62	21	12	31	18	12	8	-	-
BERMUDES	5	2	9	5	6	5	10	3	*	-	2	2

(suite)

17-99 VIANDES ET PREPARATIONS DE VIANDES	1973		1974		1975		1976		1977		1978	
	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$	milliers lb	milliers \$
<u>EN BOITE</u>												
HONDURAS BRITANNIQUE	8	3	12	5	12	5	9	7	-	-	-	-
(SELIZE)												
BARBADE	23	9	20	10	22	11	8	4	99	68	41	33
JAMAIQUE	2	2	-	-	1	1	-	-	20	14	-	-
ILE-SOUS-LE- VENT ET ILE- DU-VENT	12	4	16	6	7	4	15	7	39	168	9	4
TRINIDAD ET TOBAGO	15	7	25	13	24	9	17	8	11	7	45	22
CUBA	1	-	1	1	3	3	-	-	-	-	-	-
ANTILLES FRANCAISES	-	-	8	5	-	-	-	-	-	-	-	-
HAITI	-	-	-	-	26	21	3	1	-	-	-	-
MEXIQUE	-	-	-	-	1544	1930	882	1102	-	-	-	-
HONDURAS	-	-	-	-	-	-	29	36	8	4	-	-
PORTO RICO	-	-	-	-	-	-	-	-	*	1	-	-
PAYS-BAS	17	7	21	12	*	-	2	1	-	-	-	-
GROENLAND	4	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-PIERRE ET MIQUELON	8	4	9	6	5	4	12	5	14	9	6	4
ETATS-UNIS	<u>120</u>	<u>161</u>	<u>237</u>	<u>406</u>	<u>92</u>	<u>227</u>	<u>53</u>	<u>125</u>	<u>29</u>	<u>62</u>	<u>42</u>	<u>63</u>
TOTAL	<u>1277</u>	<u>795</u>	<u>964</u>	<u>857</u>	<u>1975</u>	<u>2384</u>	<u>3668</u>	<u>4490</u>	<u>498</u>	<u>642</u>	<u>1063</u>	<u>1196</u>

(Les chiffres sont arrondis

* Moins de 500 livres

ANNEXE III

EXPORTATIONS CANADIENNES DE VIANDES TRAITEES, PAR PAYS - 1978

	<u>milliers</u> <u>lb</u>	<u>milliers</u> <u>\$</u>
Royaume-Uni	2	6
Autriche	1	12
Belgique - Luxembourg	1	1
Danemark	2	3
Allemagne de l'Ouest	56	59
Suisse	1	1
URSS	2	2
Hong Kong	883	428
Malaisie	2	2
Singapour	53	22
Japon	401	400
Australie	27	22
Océanie française	5	18
Haïti	8	7
Nouvelle-Zélande	22	24
Inde	5	14
Mozambique	80	50
Libéria	1	1
Nigeria	4	7
Sénégal	7	10
Arabie Saoudite	1	1
Bahamas	1,334	1,149
Bermudes	606	763
Barbade	523	263
Jamaïque	36	37
Iles sous-le-vent et Iles du vent	147	122
Antilles néerlandaises	234	158
Trinidad et Tobago	570	379
Cuba	5	5
République dominicaine	4	7
Panama	37	18
Bolivie	45	14
Venezuela	772	1,382
Porto Rico	351	482
St-Pierre et Miquelon	118	167
Etats-Unis	5,883	8,472
<u>TOTAL</u>	<u>12,234</u>	<u>14,508</u>

(Les chiffres sont arrondis)

Source: Statistique Canada.

ANNEXE IV

PRODUCTION PORCINE: HISTORIQUE ET NIVEAUX DE VENTE ESTIMATIFS
POUR 1979 ET 1980, AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

Importance relative de la production porcine

La production de porc assure une partie substantielle des revenus agricoles du Canada, et de presque toutes les provinces (voir tableau 1). Bien que les recettes provenant de la production porcine varient selon la production totale et les prix, l'industrie constitue une source sûre et constante de recettes nationales et représente, en moyenne, 10 p. 100 environ des recettes nationales totales pour toutes les denrées.

TABLEAU 1 POURCENTAGE DES RECETTES AGRICOLES TOTALES QUE REPRESENTENT LES RECETTES TIREES DE LA PRODUCTION PORCINE, PAR PROVINCE ET POUR LE CANADA.

PROVINCES ET CANADA	1965-1969	1970	1975	1978
----- (EN POURCENTAGE) -----				
Ile-du-Prince-Edouard	18.5	19.9	14.6	17.8
Nouvelle-Ecosse	9.3	9.7	10.6	10.9
Nouveau-Brunswick	6.2	7.3	6.7	5.6
Québec	15.3	14.5	18.0	22.6
Ontario	12.4	12.6	11.8	11.6
EST	13.1	13.1	13.7	15.0
Manitoba	9.8	16.2	9.4	8.8
Saskatchewan	3.4	7.0	2.6	2.7
Alberta	10.4	13.0	7.0	6.4
Colombie-Britannique	1.5	1.6	2.7	3.5
OUEST	6.7	10.2	5.2	5.1
CANADA	9.8	11.7	8.8	9.6

La proportion des recettes agricoles provenant de la production porcine au Canada, par rapport aux recettes nationales totales est restée stable; sur le plan provincial toutefois, on a constaté des changements significatifs. Au cours des années 70, l'industrie liée à la production porcine s'est développée au Québec, en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique. Par contre, dans chacune des trois provinces des Prairies elle a perdu du terrain par rapport aux revenus agricoles totaux.

Aux Etats-Unis, les recettes agricoles tirées de la production de porc entre 1973 et 1978 représentent en moyenne 8 p. 100 des revenus engendrés par toutes les denrées agricoles, par rapport à environ 10 p. 100 au cours des années 60. Alors qu'au Canada, la production de porc est répartie entre toutes les régions, aux Etats-Unis, ce n'est que dans les états du Centre-ouest qu'elle est relativement importante.

Tendances du marché au Canada et aux Etats-Unis

Au Canada, le nombre de porcs vendus varie d'une année à l'autre, mais au cours des trente dernières années, les ventes étaient orientées en hausse (voir le tableau 2).

TABLEAU 2 ABATTOIRS COMMERCIAUX DE PORCS: CANADA ET ETATS-UNIS

	CANADA ¹			ETATS-UNIS			TOTAL
	Nombre en millions	Variation par rapport à l'année précédente, en pourcentage	Pourcentage du total	Nombre en millions	Variation par rapport à l'année précédente, en pourcentage	Pourcentage du total	Canada plus Etats-Unis en millions
1950-54	6,798	-	8.7	71,007	-	91.3	77,805
1955-59	7,446	+ 9.5	9.0	75,574	+ 6.4	91.0	83,020
1960-64	7,805	+ 4.8	8.8	80,409	+ 6.3	91.2	88,214
1965-69	8,600	+10.1	9.7	79,783	- 1.0	90.3	88,383
1970-74	10,824	+25.9	11.3	84,704	+ 6.2	88.7	95,528
1970	10,422	+20.0	10.8	85,817	+ 2.3	89.2	96,239
1971	11,900	+15.0	11.3	94,438	+10.0	88.7	106,425
1972	10,741	-10.4	11.2	84,707	-10.3	88.8	95,448
1973	10,420	- 3.0	12.0	76,795	- 9.3	88.0	87,215
1974	10,485	+ 0.6	11.4	81,762	+ 6.5	88.6	92,247
1975	8,832	-15.8	11.4	68,687	-16.0	88.6	77,519
1976	8,660	- 1.9	10.5	73,784	+ 7.4	89.5	82,444
1977	9,118	+ 5.3	10.6	77,303	+ 4.8	89.4	86,421
1978	10,212	+12.0	11.7	77,315	N.C.	88.3	87,527

¹ Abattage surveillé et non surveillé plus exportations d'animaux vivants en vue de l'abattage aux Etats-Unis.

De 1950 à 1954, on a abattu en moyenne 6,8 millions de porcs par an; de 1970 à 1974, on en a abattu 10,8 millions.

Aux Etats-Unis, l'orientation est également à la hausse pour les ventes de porcs. En effet, le nombre d'animaux abattus est passé de 71 millions par an en moyenne, de 1950 à 1954, à 84,7 millions par an de 1970 à 1974. En 1975 et 1976, ce nombre a diminué tant au Canada qu'aux Etats-Unis; on en est presque revenu aux moyennes des années 60. En 1978, le nombre de porcs abattus s'est accru rapidement au Canada, tandis qu'aux Etats-Unis, il est demeuré sensiblement le même qu'en 1977. C'est en 1971 que les ventes de porc ont été portées dans les deux pays à un niveau sans précédent.

La quantité de porcs abattus varie de façon plus ou moins simultanée au Canada et aux Etats-Unis, de sorte que la situation relative de chaque pays sur le plan de l'offre globale, ne change pas de façon marquée. En 1978, le Canada a assuré 11,7 p. 100 de la demande globale; en 1979, cette proportion devrait être de 11 p. 100 environ.

Caractéristiques de la production régionale au Canada

Durant les années 70, la provenance régionale de la production porcine au Canada a changé nettement. Ce déplacement s'explique par une diminution considérable du nombre de porcs abattus dans l'Ouest, un accroissement constant de ce nombre au Québec, et plus récemment, par une augmentation de l'abattage en Ontario. La part des ventes nationales des producteurs de l'est du Canada est passée du niveau très faible de 53,7 p. 100 en 1971, à 70 p. 100 en 1978 (voir le tableau 3).

Par rapport aux ventes pour l'ensemble du pays, la part du Québec est passée d'environ 20 p. 100 au début des années 70 à plus de 33 p. 100 en 1978. La part de l'Ontario (environ 33 p. 100) est demeurée relativement stable, mais devrait augmenter en 1979. Par contre, la part de chacune des provinces des Prairies a diminué considérablement.

TABLEAU 3 PRODUCTION DE PORC ET PROPORTION DE LA PRODUCTION CANADIENNE,
PAR PROVINCE ET PAR REGION, SELON L'ORIGINE DES CATEGORIES DE
PORC

PROVINCE ET REGION	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
------(en milliers de bêtes)-----									
Atlantique	351.6	365.3	320.6	319.9	309.1	295.4	288.5	305.0	338.4
%	4.1	3.6	3.4	3.5	3.3	3.7	3.8	3.7	3.7
Québec	1,742.6	1,927.5	1,881.2	1,911.0	2,278.4	2,326.5	2,335.3	2,604.7	3,044.6
%	20.1	19.1	20.1	21.2	24.6	29.4	30.4	31.9	33.5
Ontario	2,933.2	3,141.1	2,927.9	2,748.4	2,768.0	2,491.3	2,549.7	2,630.3	3,025.6
%	33.9	31.0	31.3	30.4	29.9	31.5	33.2	32.2	33.3
<u>Total, est</u>	<u>5,027.4</u>	<u>5,433.9</u>	<u>5,129.7</u>	<u>4,979.3</u>	<u>4,355.5</u>	<u>5,113.2</u>	<u>5,173.5</u>	<u>5,540.0</u>	<u>6,408.6</u>
%	58.1	53.7	54.8	55.1	57.8	64.6	67.4	67.8	70.5
Manitoba	1,067.2	1,331.2	1,197.3	1,221.2	1,188.3	873.6	819.4	841.2	842.7
%	12.4	13.2	12.8	13.5	12.8	11.0	10.7	10.3	9.3
Saskatchewan	868.3	1,249.9	1,094.2	1,072.8	1,028.6	615.3	534.8	534.3	557.3
%	10.0	12.4	11.7	11.9	11.1	7.8	7.0	6.5	6.1
Alberta	1,620.1	2,015.4	1,878.5	1,717.6	1,626.8	1,242.3	1,086.0	1,172.3	1,179.3
%	18.7	19.9	20.1	19.0	17.5	15.7	14.1	14.4	13.0
C.-B.	65.2	83.1	57.4	50.3	70.3	68.7	65.7	78.8	97.1
%	0.8	0.8	0.6	0.5	0.8	0.9	0.8	1.0	1.1
<u>Total, ouest</u>	<u>3,620.8</u>	<u>4,679.6</u>	<u>4,227.4</u>	<u>4,061.9</u>	<u>3,914.0</u>	<u>2,799.9</u>	<u>2,505.9</u>	<u>2,626.6</u>	<u>2,676.4</u>
%	41.9	46.3	45.2	44.9	42.2	35.4	32.6	32.2	29.5
<u>Total,</u>									
<u>Canada</u>	8,648.2	10,113.5	9,357.1	9,041.2	9,269.5	7,913.1	7,679.4	8,166.6	9,085.0
%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

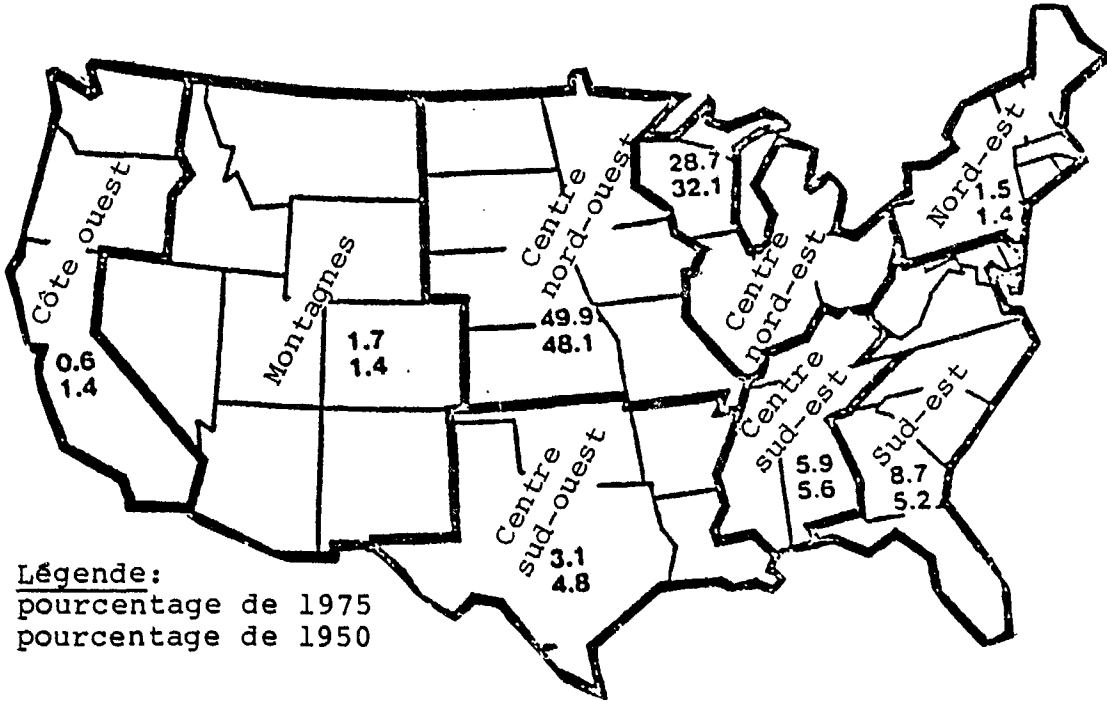
Dans l'ouest canadien, les marchés céréaliers au comptant, qui étaient très fermes de 1972 à 1975, ont offert aux producteurs de céréales fourragères pour les porcs une solution de rechange très rentable. De nombreux éleveurs de l'ouest ont décidé d'abandonner complètement la production porcine: ainsi, dans les provinces de l'ouest, en 1976, le nombre d'éleveurs de porc recensés a diminué de 52 p. 100 par rapport à 1971; la baisse a été de 42 p. 100 dans les provinces de l'est. En outre, le nombre moyen de porcs par ferme dans les provinces de l'ouest a légèrement augmenté; il est passé 59 en 1971 à 62 en 1976, tandis que dans l'Est, il est passé de 72 à 122.

On peut donc conclure que les provinces de l'est suffisent maintenant à leurs besoins en matière de porc et que le déplacement de la production excédentaire de l'ouest vers l'est, où cette dernière était insuffisante, semble tirer à sa fin. En 1974, plus de 40 p. 100 de la production porcine canadienne provenait des provinces de l'ouest. En 1978, la production des provinces de l'ouest et de l'est équivalait dans l'ensemble à la répartition de la population, soit 28 p. 100 et 72 p. 100 respectivement. En outre, sur le plan de la proportion de population, la production porcine est excédentaire au Québec et presque équilibrée en Ontario.

Caractéristiques de la production régionale aux Etats-Unis

Les Etats de l'est et du centre nord-ouest des Etats-Unis produisent près de 80 p. 100 des porcs. La moitié de la production porcine américaine provient de l'Iowa, de l'Illinois, de l'Indiana et du Missouri. Au cours des 25 dernières années, les déplacements de la production régionale ont été minimes. Les Etats situés dans la région du centre nord-ouest ont augmenté leur production de sorte qu'elle permet presque de compenser la baisse de production des Etats du centre nord-est (graphique 1). Si l'on considère les dix dernières années seulement, la part de la production porcine américaine fournie par cinq Etats, l'Iowa, le Wisconsin, l'Illinois, l'Indiana et l'Ohio a diminué de 5,3 p. 100 elle est maintenant assurée par d'autres Etats, la Caroline du Nord et la Georgie (région du Sud-est), ainsi que le Minnesota, le Nebraska et le Kansas (région du centre nord-ouest), dont la part de production s'est accrue proportionnellement.

Graphique 1 Répartition régionale des porcs vendus, 1950 et 1975



Légende:
pourcentage de 1975
pourcentage de 1950

Source: Statistiques sur le bétail et la viande, Ministère américain de l'Agriculture

Aux Etats-Unis, la production porcine est concentrée dans les Etats producteurs de maïs. Durant la dernière décennie, on n'a remarqué qu'une faible variation des parts de porc et de maïs assurées par ces Etats. Au cours des années à venir, les productions de maïs et de porc devraient rester analogues et l'on ne s'attend à aucun déplacement important de la production porcine des Etats du centre-nord (zone du maïs).

Caractère variable de la commercialisation du porc

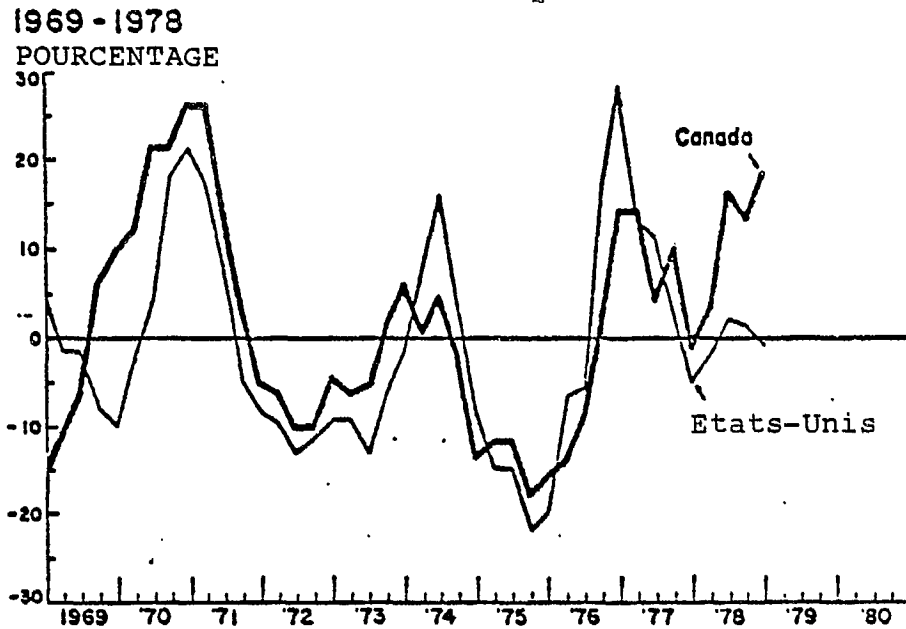
Tant au Canada qu'aux Etats-Unis, l'industrie d'abattage du porc demeure variable, ce qui contribue à la fluctuation importante des prix ainsi qu'à l'instabilité de l'industrie et des secteurs connexes.

L'offre irrégulière de porc abattu figure au tableau 2 pour le Canada et les Etats-Unis et au tableau 3, pour l'est et l'ouest du Canada. A l'encontre du Canada où le rythme de production annuelle n'a pas varié, aux Etats-Unis, les variations récentes de la production porcine annuelle semblent s'atténuer, notamment depuis 1975. On remarque une tendance semblable dans l'ouest du Canada.

Par tradition, la production de porc dans les zones céréalières de l'ouest canadien et la zone du maïs des Etats-Unis est une activité très souple, mise en valeur en fonction de la main-d'oeuvre existante et des stocks abondants de céréales fourragères. Cependant, l'acquisition d'installations et d'équipement exige de la part de nouveaux producteurs des investissements initiaux de plus en plus élevés. En outre, les producteurs qui doivent faire des réparations majeures ou réinvestir dans des installations font face à des coûts très élevés. Ces dernières années, les coûts liés à la production en général ont augmenté plus rapidement que les coûts liés aux céréales fourragères. Cela pourrait réduire, dans les années à venir, la variabilité cyclique de la production porcine en Amérique du Nord sur le plan de l'offre. Par ailleurs, les productions canadienne et américaine semblent s'être rapidement orientées vers des établissements d'élevage moins nombreux et plus importants. Le nombre de fermes faisant l'élevage des porcs pour la vente semble diminuer plus rapidement que le nombre global de fermes canadiennes: 20 p. 100 seulement de toutes les fermes faisaient l'élevage de porcs (selon le recensement de 1976), comparativement à 37 p. 100 en 1976. Le nombre moyen de porcs élevés dans les fermes canadiennes est passé de 40 en 1966, à 72 en 1971, et à 96 en 1976. Le ministère américain de l'Agriculture a précisé que 40 p. 100 au moins de tous les porcs vendus en 1979 proviendront de fermes qui vendent 1 000 bêtes ou plus, comparativement à 25 p. 100 en 1974 et à 7 p. 100 en 1964. Néanmoins, une partie importante de la production est encore assurée par de petits producteurs canadiens et américains. Toutefois, bien des établissements de cette catégorie sont trop petits, selon les normes actuelles de sorte que, dans les deux pays, leur nombre devrait continuer de diminuer, tandis que le nombre d'établissements importants devrait augmenter.

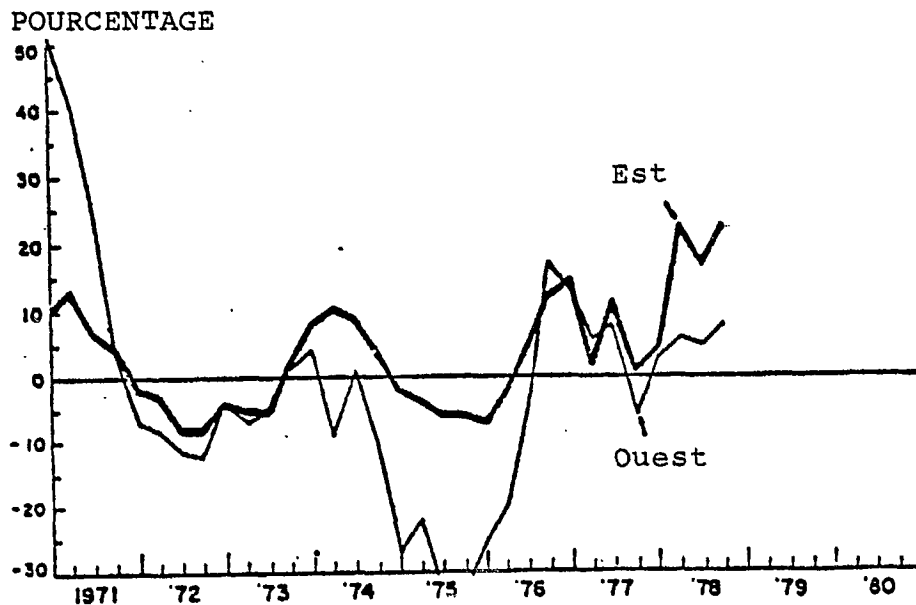
VARIATION TRIMESTRIELLE, EN POURCENTAGE, DE LA QUALITE DE PORCS ABATTUS PAR RAPPORT A LA MÊME PERIODE DE L'ANNEE PRECEDENTE, AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

GRAPHIQUE 2



VARIATION TRIMESTRIELLE, EN POURCENTAGE, DE LA QUANTITE DE PORCS DE CHAQUE CATEGORIE PAR RAPPORT A LA MÊME PERIODE DE L'ANNEE PRECEDENTE, DANS L'EST ET L'OUEST CANADIENS

GRAPHIQUE 3



Ventes de Porc en 1979

Les renseignements du tableau 4 ont été fournis par des représentants de plusieurs gouvernements provinciaux et offices de commercialisation; ils concernent les tendances relatives aux volumes prévus de ventes de porc dans chaque province. La plupart des représentants ont préféré ne pas faire de prévisions pour plusieurs années et bon nombre d'entre eux ont exprimé certains doutes à l'égard des prévisions de 1979.

TABLEAU 4 ACCROISSEMENT APPROXIMATIF, EN POURCENTAGE, DES VENTES DE PORC EN 1979, SELON DES DIFFERENTS REPRESENTANTS PROVINCIAUX

	1979 par rapport à 1978		1979 par rapport à 1978
Colombie-Britannique	+ 15 à 20 %	Maritimes	+ 10 à 15 %
Alberta	+ 10 %	Québec	+ 20 %
Saskatchewan	+ 10 %	Ontario	+ 15 % ou plus
Manitoba	+ 15 %	EST	(+ 15 à 20 %)
OUEST	+ 10 à 12 %	CANADA	+ 15 % ou plus

VENTES DE PORC EN 1979 ET DURANT LES ANNEES 80
(Source: Ministère de l'Agriculture du Canada)

La production porcine au Canada affiche, à l'heure actuelle, une tendance à la hausse. Cette tendance, qui s'est amorcée au cours du quatrième trimestre de 1976, doit se poursuivre en 1979 (tableau 5); elle durera relativement plus longtemps que la période antérieure d'accroissement à l'échelle nationale.

Soulignons la tendance provinciale observée récemment quant aux ventes canadiennes de porc. Durant la période actuelle d'accroissement, le taux d'augmentation des ventes dans les provinces de l'est a dépassé de loin celui des provinces de l'ouest. Traditionnellement toutefois, c'est toujours l'inverse qui s'est produit. Par contre, la mise en oeuvre des projets d'accroissement des ventes des producteurs de porc américains a été lente, malgré une amélioration des recettes durant plusieurs mois.

TABLEAU 5 VARIATION DES VENTES^{a/} DE PORC, EN POURCENTAGE, PAR RAPPORT AU MEME TRIMESTRE DE L'ANNEE PRECEDENTE, AU CANADA

	Est				Ouest					Etats- Canada Unis ^b	
	Mar.	Qué.	Ont.	Est	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Ouest		
(variation en pourcentage)											
<u>1976</u>	-2	+1	+2	+1	-6	-13	-13	-4	-11	-3	+7
<u>1977</u>	+6	+11	+3	+7	+3	+1	+8	+20	+5	+6	+5
<u>1978</u>	+11	+17	+16	+16	+5	+4	+4	+21	+5	+12	N.C.
1 ^{er} trim.	-2	+4	+4	+4	-1	-1	+2	+22	+1	+2	-2
2 ^e trim.	+11	+26	+18	+22	+5	+4	+7	+32	+6	+16	+2
3 ^e trim.	+15	+16	+18	+17	+2	+4	+5	+21	+5	+13	+1
4 ^e trim.	+22	+22	+22	+22	+13	+11	+3	+13	+8	+18	-1
<u>1979 (données préliminaires)</u>											
1 ^{er} trim.	+25	+28	+33	+30	+22	+11	+9	+33	+14	+26	+3

Source: Agriculture Canada, Ottawa (Ont.)

a/ Catégories de porc plus exportations d'animaux vivants

b/ Porcs abattus, établissements commerciaux

Accroissement continu des stocks canadiens

Selon le rapport de Statistique Canada sur le porc (1^{er} janvier 1979), la production porcine continue de s'accroître plus rapidement que ne l'avaient prévu la plupart des observateurs. Au moment où les données ont été recueillies, les fermes canadiennes comptaient 7,495,000 porcs, soit 13 p. 100 de plus que l'année précédente et 22 p. 100 de plus qu'au 1^{er} janvier 1977 (voir tableau 6). C'est dans les provinces de l'est que l'on observe les taux d'accroissement les plus élevés, mais, dans l'ouest, le rythme d'accroissement a été plus rapide en 1978 qu'en 1977 (voir tableau 10).

TABLEAU 6 NOMBRE DE PORCS ELEVES DANS DES FERMES CANADIENNES
1^{er} janvier 1979

Région	1 ^{er} janvier			Variation	
	1977	1978	1979	1978 par rapport à 1977	1979 par rapport à 1978
Ile-du-Prince-Edouard	80.0	80.8	97.0	+1	+20
Nouvelle-Ecosse	78.0	80.0	89.0	+3	+11
Nouveau-Brunswick	42.0	41.0	46.0	-2	+12
Québec	1,805.0	1,989.0	2,240.0	+10	+13
Ontario	1,967.0	2,210.0	2,600.0	+12	+18
EST	3,972.0	4,400.8	5,072.0	+11	+15
Manitoba	655.0	680.0	745.0	+4	+10
Saskatchewan	501.0	515.0	565.0	+3	+10
Alberta	966.0	990.0	1,035.0	+2	+5
Colombie-Britannique	60.5	67.0	78.0	+11	+16
OUEST	2,182.5	2,252.0	2,423.0	+3	+8
CANADA	6,154.5	6,652.8	7,495.0	+8	+13

Source: Statistique Canada, Ottawa

Niveau sans précédent des ventes de porc au Canada en 1979

Selon le rapport de janvier 1979, la production porcine de l'automne 1978 (juillet au 31 décembre) devait augmenter de 14 p. 100 par rapport au même semestre de l'année précédente. Cette production fournira la majeure partie du porc vendu durant le premier semestre de 1979. On prévoit que les mises bas de janvier à juin 1979 augmenteront de 10 p. 100 par rapport au premier semestre de 1978 et que cette production fournira la majeure partie du porc vendu au Canada durant le second semestre de 1979.

Selon les prévisions durant la première moitié de 1979, les ventes de porc augmenteront, en moyenne, de 17 à 20 p. 100 par rapport aux ventes de janvier à juin 1979. L'augmentation des ventes à l'échelle nationale devrait être plus faible durant le deuxième trimestre de 1979 que durant le premier (voir Annexe A, "Prévisions trimestrielles quant aux ventes de porc"). On prévoit que les ventes du deuxième trimestre de 1979 dépasseront celles du deuxième semestre de 1978 d'au moins 10 p. 100 en moyenne.

En 1979, les ventes de porc¹ (de différentes catégories plus les exploitations d'animaux vivants) au Canada devraient dépasser, en moyenne, de 12 à 15 p. 100 celles de 1978, auquel cas on vendra, au total, de 10,3 à 10,6 millions de bêtes. Annuellement, on dépassera donc le chiffre record de 10,2 millions de porcs atteint en 1971.

Hausse prévue des ventes de porc aux Etats-Unis en 1979

Aux Etats-Unis, la hausse des ventes prévue depuis fort longtemps devrait se concrétiser en 1979. Selon le ministère américain de l'Agriculture, au 1^{er} mars 1979, les fermes américaines situées dans 14 principaux Etats producteurs comptaient 50,5 millions de porcs, soit 13 p. 100 de plus que l'année précédente. Le nombre de porcs réservés à la reproduction dépassait de 20 p. 100 le nombre calculé au 1^{er} mars 1978.

La production de porcs de septembre à novembre 1978, principale source de porcs à abattre durant le premier trimestre de 1979, a augmenté de 8 p. 100 par rapport à la même période de l'année précédente. Le nombre de porcs vendus au cours de la deuxième moitié de 1979 dépendra dans une large mesure de l'importance réelle de la production porcine de décembre 1978 à mai 1979 qui, selon les estimations effectuées au 1^{er} mars 1979, a augmenté de 20 p. 100 par rapport à l'année précédente. (Par rapport aux mêmes périodes de 1978, le nombre de mises bas a augmenté de 16 p. 100 et, de mars à mai, il devrait augmenter de 24 p. 100.

En 1978, le nombre de truies abattues aux Etats-Unis a été inférieur au nombre enregistré l'année précédente pendant onze des douze mois. Le nombre de truies abattues durant le mois d'octobre était égal au nombre enregistré l'année précédente, mais la proportion de jeunes truies abattues par rapport à l'ensemble des porcs castrés et des jeunes truies abattus a été la plus faible, ce qui laisse entrevoir, sous peu, une hausse importante du nombre de mises bas aux Etats-Unis.

¹ Les prévisions trimestrielles de ventes de porc sont basées sur les données relatives aux abattoirs inspectés, fédéraux et provinciaux, ainsi qu'aux exportations d'animaux vivants aux abattoirs des Etats-Unis. (Voir données annuelles au tableau 7 de la page 80.)

Le nombre de porcs abattus dans les abattoirs commerciaux des Etats-Unis en 1978 s'élevait à 77,287,000 bêtes, comparativement à 77,303,000 en 1977. Compte tenu des très bons revenus engendrés en 1977-1978 et du maintien des bas prix des céréales fourragères, on a pu prévoir un rythme plus rapide d'accroissement des stocks. Cependant, comme cette augmentation ne s'est pas produite en 1977 et durant la première moitié de 1978, le taux d'accroissement des ventes futures aux Etats-Unis demeure incertain. L'augmentation escomptée en 1978 n'a pas été aussi forte que prévu, en raison de l'hiver et de la maladie; l'hiver rigoureux de 1979 risque de réduire à nouveau le nombre de porcs épargnés et d'atténuer l'augmentation prévue des ventes aux Etats-Unis durant le dernier semestre de 1979.

Diminution escomptée des prix du porc

Si les prévisions les plus récentes à l'égard de la production s'avèrent justes, surtout dans le cas des Etats-Unis, les prix du porc auxquels on s'attend et les bénéfices qu'on espère réaliser durant le deuxième semestre de 1979 ne seront pas aussi intéressants que ceux de l'année précédente, pour l'ensemble de l'Amérique du Nord.

L'offre de boeuf et de volaille ainsi que le niveau relatif d'emploi et les revenus influenceront en partie sur la demande de porc. En Amérique du Nord, les stocks de boeuf diminueront nettement en 1979, mais on prévoit que la quantité disponible de volaille et de dinde augmentera considérablement par rapport à 1978. Si l'on se base sur un accroissement de 1 p. 100 de la population, la quantité de viande rouge et de volaille par personne en Amérique du Nord devrait être, en moyenne, légèrement inférieure à celle de 1978.

Au cours du premier trimestre de 1979, le prix du porc, indice 100, à la Bourse de Toronto était environ \$73 et celui des jeunes truies et des porcs castrés, en dollars américains, \$68 le cwt de viande habillée. Compte tenu d'une augmentation saisonnière des ventes et d'une faible demande saisonnière, le ministère américain de l'Agriculture a prévu, en février, que le prix en vigueur durant le deuxième trimestre de 1979 diminuerait, et qu'il serait de \$45 à \$47 (\$58 à \$62 pour la viande habillée) et de \$40 à \$43 (\$54.40 pour la viande habillée) à l'automne. Si l'hiver rigoureux de 1979 et la maladie font baisser la production porcine américaine, le prix du porc aux Etats-Unis pourrait être plus élevé que prévu.

Malgré une production porcine nettement plus forte durant le premier trimestre de 1979, les prix du porc au Canada continuent d'être alignés sur le prix de base des marchés du porc de l'Amérique du Nord, d'ailleurs établi dans les Etats du centre-ouest. Si l'on suppose qu'il n'y aura aucune variation marquée de l'écart entre le dollar canadien et le dollar américain et que les prix du porc au Canada seront concurrentiels sur le plan des exportations, par rapport aux prix des Etats-Unis, on peut prévoir que les prix au Canada durant la deuxième moitié de 1979 seront inférieurs aux niveaux prévalant durant l'hiver et ce, notamment à l'automne. On peut s'attendre à ce que les prix à la Bourse de Toronto (indice 100) atteignent en moyenne \$64 à \$68 au printemps et en été, puis diminuent pour s'établir à moins de \$60 à l'automne.

Niveaux des ventes en 1980 et 1981

La production porcine en Amérique du Nord a été caractérisée par des cycles d'environ quatre ans. Pendant environ deux ans, les ventes moyennes étaient faibles et les prix moyens plutôt élevés et pendant les deux années suivantes, les ventes moyennes étaient plus élevées et les prix moyens en baisse. Les données sur les ventes annuelles et les prix du porc qui figurent au tableau 7 permettent de bien observer ce phénomène cyclique caractéristique. Les sommets se retrouvent tous les dix ans environ, et l'on note des périodes de forte production tous les trois ou cinq ans. Ce phénomène cyclique demeure fort important pour les producteurs de porc nord-américain, puisqu'il les incite à modifier leur production selon d'autres possibilités rentables qu'ils entrevoient. Le cycle de production a été beaucoup plus prononcé au cours des années 50 et 60 que durant les années 70.

Plusieurs facteurs ont influé sur le cycle de la production porcine durant les années 70: les prix relativement plus élevés des céréales fourragères et du supplément protéique ont largement fluctué; les établissements d'élevage du porc sont moins nombreux et plus importants; on a besoin de plus de capitaux; on a dû combattre des maladies aux Etats-Unis; enfin, il se pourrait qu'on interdise l'emploi d'antibiotiques et de nitrites. Facteur fondamental, le contexte économique de la production porcine n'est plus ce qu'il était avant 1973. Par conséquent, le rapport entre les modes de production du porc et les tendances en matière de prix, en fonction duquel on a, pendant de nombreuses années, prévu la production, a subi des changements substantiels. Un ensemble de facteurs, notamment la montée en flèche du prix des céréales fourragères, a mis brusquement fin, en 1974, à l'accroissement de la production porcine.

Il en a résulté, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, une brève augmentation des ventes de porc en 1974, puis une chute brusque de ces ventes en 1975. Par ailleurs, aux Etats-Unis, la production porcine augmente très lentement depuis 1977 en raison des bénéfices intéressants réalisés. En fait, ni l'augmentation brève, ni la chute brusque de la production ne concordent avec le cycle quadriennal traditionnel de la production porcine en Amérique du Nord.

Si l'on suppose que les conditions sont favorables à une bonne récolte de céréales fourragères en 1979, que les prix de ces céréales sont relativement bas et que le nombre de porcs perdus est moins élevé aux Etats-Unis, on assistera à une augmentation des ventes de porc en Amérique du Nord, en 1980, et à la chute correspondante des prix du porc (voir tableau 7). On peut s'attendre à ce que cette amélioration des ventes se produise durant l'été de 1979 et soit suivie d'une tendance à la baisse en 1981. L'influence de nombreux facteurs qui ont donné lieu à l'accroissement du nombre de porcs abattus de 1969 à 1971, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, se fait à nouveau sentir, puisqu'on observe un accroissement progressif des stocks de céréales fourragères, la diminution des stocks de boeuf et la hausse des prix du bétail. Au Canada, on assiste actuellement à la plus longue période comme d'accroissement de la production porcine.

GRAPHIQUE 4

NOMBRE DE PORCS ABATTUS DANS LES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX,
AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS DE 1965 A 1977

000 têtes - Canada

000 têtes - E.-U.

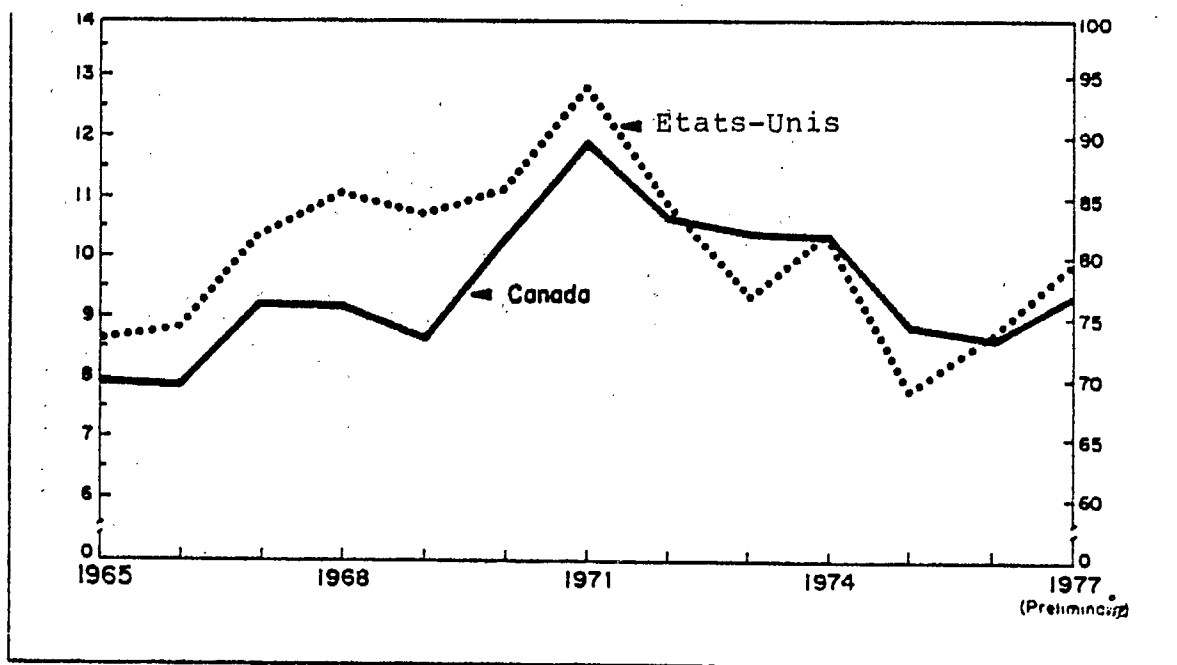


TABLEAU 7 PRODUCTION PORCINE ET VARIATION DES PRIX EN AMERIQUE DU NORD

	Abattage, établissements commerciaux			Prix du porc ^{2/} , viande parée		Etats-Unis ^{3/} , rapport: prix du porc-prix du maïs		Canada ^{3/} , rapport: prix du porc-prix de l'orge	
	E.-U.	Can. ^{1/}	Total	E.-U.	Can.	n°			
	en millions de dollars			cwt					
1953	66.9	5.0	71.9)L	28.19	30.80)H	10.1		15.8	
1954	64.8	5.1	69.9)L	28.53	31.75)H	14.2)H		21.0	
1955	74.2	5.9	80.1)H	19.47	26.05)L	14.2)H		23.8	
1956	78.5	6.0	84.5)H	19.00	27.50)L	10.2)L		17.8	
1957	72.6	5.4	78.0)L	23.45	31.05)H	10.1)L		18.4	
1958	71.0	6.5	77.5)L	25.97	29.13)H	14.8)H		25.5	
1959	81.6	8.6	90.2)H	18.77	24.80)L	17.9)H		23.5	
1960	79.0	6.8	85.8)H	20.46	23.95)L	13.1)L		18.6	
1961	77.3	6.5	83.8)L	22.00	27.18)H	14.9)L		18.7	
1962	79.3	6.6	85.9)L	21.56	28.30)H	16.1)H		18.6	
1963	83.3	6.5	89.8)H	19.72	27.30)L	15.5)H		16.3	
1964	83.0	7.3	90.3)H	19.63	26.23)L	12.8)L		17.3	
1965	73.8	7.1	80.9)L	27.31	31.77)H	12.5)L		16.4	
1966	74.0	6.9	80.9)L	30.12	35.14)H	16.7)H		19.6	
1967	82.1	8.2	90.3)H	24.83	29.53)L	17.9)H		20.3	
1968	85.2	8.2	93.4)H	24.60	29.59)L	15.5)L		17.6	
1969	83.8	7.5	91.3)L	30.35	34.69)H	16.2)H		19.5	
1970	85.8	8.7	94.5)H	28.14	30.14)L	19.5)H		27.4	
1971	94.4	10.2	104.6)H	23.65	23.67)L	17.0)H		20.3	
1972	84.7	9.4	94.1)L	34.19	34.90)H	13.6)L		15.7	
1973	76.8	9.1	85.9)L	51.63	52.36)H	20.6)H		23.2	
1974	81.8	9.5	91.3)H	45.03	47.86)L	19.3)H		20.2	
1975	68.7	7.9	76.6)L	61.95	65.40)H	11.3)L		12.9	
1976	73.8	7.7	81.5)L	55.27	62.53)H	16.9		19.3	
1977	77.3	8.2	85.5	52.65	59.85	16.5		21.4	
1978	77.3	9.3	86.6	62.17	69.99	20.2		23.2	
<u>Prévisions</u>									
1979	85.0	10.6	95.6	58.00	64.00	22.9		31.7	
1980	95.2	11.2	106.4	-	-	-		-	
1981	90.0	10.5	100.5	-	-	-		-	

1/ Diverses catégories plus exportations d'animaux vivants.

2/ Catégorie A (Toronto) 1953-1959, moyenne nationale pondérée pour les porcs vendus de 1969 à 1978: truies et porcs castrés, en dollara américains sur 7 marchés.

3/ Les ratios accusent un retard d'un an.

Production porcine: Communauté économique européenne (CEE)

Au sein de la CEE, le nombre de porcs abattus a atteint en 1978 un point culminant, qui a donné lieu à une chute des prix. En raison des prix avantageux des céréales fourragères et des céréales de substitution importées, il n'a pas fallu diminuer la production. Le cycle de production porcine de la CEE a donc connu un nouvel essor, de sorte qu'en 1979, la production est importante et les prix plus bas. Selon les prévisions, le taux de croissance de la production porcine passerait, au premier semestre, d'un taux dépassant de 5 p. 100 celui de la période correspondante de l'année précédente, au deuxième semestre à un taux dépassant de 2 p. 100 celui de la période analogue de l'année précédente.

Nombre de porcs abattus: Canada, Etats-Unis et CEE (9)

	Canada	Etats-Unis	Can. et E.-U.	CEE (Les 9)
	millions de bêtes			
1974	9.5	81.8	91.3	103.4
1975	7.9	68.7	76.6	101.4
1976	7.7	73.8	81.5	103.1
1977	8.2	77.3	85.5	108.4
1978	9.3	77.3	86.6	113.4
1979 ^{1/}	10.6	85.0	95.6	118.3

^{1/} Prévisions

Japon

Selon le ministère de l'Agriculture et des Forêts du Japon, la production porcine de 1979 doit continuer de s'accroître, surtout en raison des prix favorables des céréales fourragères.

Japon: production porcine, poids équivalent à celui de la carcasse

<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>
en milliers de tonnes métriques				
1,039	1,056	1,169	1,275	1,330

ANNEXE A PREVISIONS TRIMESTRIELLES RELATIVES AUX VENTES DE PORC, MARS 1979

Province ou région	Données réelles		Prévisions		Variation en % par rapport à l'année précédente
	Janvier à mars 1978		Janvier à mars 1979		
	Total pour 3 mois	Moyenne hebdo.	Total pour 3 mois	Moyenne hebdo.	
	en millions de bêtes		en millions de bêtes		
Maritimes	79.6	6.1	99.5	7.7	+25
Québec	694.1	53.4	902.3	69.4	+30
Ontario	718.0	55.2	954.9	73.4	+33
Total, Est	1,491.7	114.7	1,956.7	150.5	+31
Manitoba	222.6	17.1	271.6	20.9	+22
Saskatchewan	144.7	11.1	160.6	12.4	+11
Alberta	316.8	24.4	342.1	26.3	+ 8
Colombie-Britannique	22.5	1.8	29.7	2.3	+32
Total, Ouest	706.6	54.4	804.0	61.9	+14
Canada	2,198.3	169.1	2,760.7	212.4	+26

Province ou région	Données réelles		Prévisions		Variation en % par rapport à l'année précédente
	Avril à juin 1978		Avril à juin 1979		
	Total pour 3 mois	Moyenne hebdo.	Total pour 3 mois	Moyenne hebdo.	
	en millions de bêtes		en millions de bêtes		
Maritimes	82.3	6.3	94.6	7.3	+15
Québec	779.4	60.0	896.3	68.9	+15
Ontario	724.7	55.7	855.1	65.8	+18
Total, Est	1,586.4	122.0	1,846.0	142.0	+16
Manitoba	225.4	17.4	250.2	19.2	+11
Saskatchewan	146.1	11.2	162.2	12.5	+11
Alberta	316.5	24.3	341.8	26.3	+ 8
Colombie-Britannique	24.3	1.9	27.9	2.2	+15
Total, Ouest	712.3	54.8	782.1	60.2	+10
Canada	2,298.7	176.8	2,628.1	202.2	+14

Province ou région	Données réelles		Prévisions		Variation en % par rapport à l'année précédente
	Juillet à décembre 1978		Juillet à décembre 1979		
	Total pour 3 mois	Moyenne hebdo.	Total pour 3 mois	Moyenne hebdo.	
	en millions de bêtes		en millions de bêtes		
Maritimes	172.0	6.8	171.9	7.4	+ 8
Québec	1,578.3	60.7	1,720.3	66.2	+ 9
Ontario	1,609.6	61.9	1,802.8	69.3	+12
Total, Est	3,364.9	129.4	3,714.3	142.9	+10
Manitoba	446.7	17.2	500.3	19.3	+12
Saskatchewan	268.0	10.3	292.1	11.2	+ 9
Alberta	589.1	22.7	648.1	24.9	+10
Colombie-Britannique	50.5	1.9	57.1	2.2	+13
Total, Ouest	1,354.3	52.1	1,497.5	57.6	+ 9
Canada	4,719.2	181.5	5,211.8	200.5	+10

ANNEXE V

TARIFS

ETATS-UNIS

<u>Numéro tarifaire</u>	<u>Description</u>	<u>Tarif actuel</u>	<u>Tarif proposé</u>
<u>Saucisses, emballages hermétiques ou non</u>			
107.10	Porc, fraîches	1,6¢ lb	0,6¢ lb
107.15	Porc, autres	1,625¢ lb	0,6¢ lb
107.20	Boeuf, emballages hermétiques	7,5% ad val.	a/c
107.25	Boeuf, autres	5% ad val.	a/c

Porc préparé et en conserve

107.30	Non désossé et cuit, emballages hermétiquement	2¢ lb	1¢ lb
107.35	Désossé et cuit, emballages hermétiquement	3¢ lb	a/c

Boeuf et veau

107.48	Boeuf salé, en conserve	7,5% ad val.	a/c
107.52	Boeuf en conserve, non salé	7,5% ad val.	3% ad val.
107.40	Boeuf et veau, préparés et en conserve, autres	10% ad val.	4% ad val.

JAPON

16.01	Saucisses	25% ad val.	a/c
16.02(2)	Jambon cuit	25% ad val.	a/c
	Jambon en conserve	25% ad val.	a/c
	Bacon en conserve	25% ad val.	a/c
	Viandes salées et fumées plus un droit calculé selon le prix d'exportation normalisé en vigueur pour les carcasses de porc et la valeur du produit	25% ad val.	a/c

Note: a/c = aucun changement

CEE

Le régime tarifaire de la CEE est très complexe et exige le calcul du tarif réel au moment de l'entrée du produit. Bref, on peut dire que les tarifs imposés sur les viandes conditionnées varient de 21 à 24% ad valorem; viennent également s'y ajouter des droits variables.

ANNEXE VI

PROGRAMMES ET STIMULANTS GOUVERNEMENTAUX VISANT A FAVORISER L'EXPORTATION DES VIANDES CONDITIONNEES

Gouvernement fédéral

1. Petits salons de l'alimentation spécialisée touchant la commercialisation, aux Etats-Unis.
2. Ventes de lancement dans les magasins aux Etats-Unis.
3. Ventes de lancement dans les magasins (magasins à rayons et supermarchés) au Japon.
4. Ventes publicitaires d'aliments canadiens dans les restaurants japonais.
5. Visites d'acheteurs étrangers.
6. Participation à des salons internationaux de l'alimentation.
7. Missions commerciales à l'étranger.
8. Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD): définition des marchés, rajustement aux marchés, expositions nationales.

Gouvernements provinciaux

1. Missions commerciales: Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario, Québec et Saskatchewan.
2. Salons de l'alimentation et réunions portant sur la vente: Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario et Québec.
3. Visites d'acheteurs: Alberta, Ontario

Le nombre et la nature des activités varient beaucoup d'une province à l'autre. L'Ontario et l'Alberta semblent avoir eu le plus grand nombre d'activités touchant les viandes conditionnées.

ANNEXE VII

DOCUMENTATION DISPONIBLE

1. "Market Penetration of Alberta & Saskatchewan Pork Products into the Pacific Region of the United States" (1975)
A Research Report by L.D. Smith, J.J. Ritcher & M.H. Hawkins funded by the University of Alberta, The Alberta Hog Producers Marketing Board, The Alberta Agricultural Research Trust & Agriculture Alberta.
2. North American Hog & Pork Study - a project of the Economics Branch of the Canada Department of Agriculture - M. Hawkins, R. Bennet, A. Boswell (1971).
3. World Pork Market Opportunities - 1980
Etude préparée par le ministère de l'Industrie et du Commerce en mai 1974.
4. Rapports traitant du développement des marchés d'importation préparés par diverses sociétés.
5. Commission des communautés européennes, Information sur l'agriculture: "Cereals and Meat in Eastern Europe, Production, consumption and trade" (May 1978).
6. Exportations nationales par produit et par pays, Statistique Canada.
7. "Food Sanitation Law & Food Additives in Japan" - The Federation of Food Additives Associations in Japan, January, 1978.
8. "Proceedings of the National Pork Seminar" - Montreal, November 1977.
9. Possibilités de marchés dans le monde, Produits agricoles et alimentaires, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1978.
10. Report on the Japanese Market for Canadian Processed Food Products, 1973
i) Ham, Bacon, Sausage & Pet Foods
ii) The Market: Background & Trends
Direction de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires, ministère de l'Industrie et du Commerce.

